



Pour le Magal, c'est la fête du crédit

Jusqu'au mardi 31 Octobre à 23h59 à partir de 500 F

200%

Par Seddo et Orange Money

100%

Par Carte



ENQUÊTE

LUNDI 30
OCTOBRE 2017
NUMÉRO 1904

100 F

60 CAS À DAKAR, 22 À LOUGA

Poussée de dengue



Illustration

Selon le Professeur Bernard Marcel Diop, spécialiste des maladies infectieuses, la dengue de type 3 est en train de se propager au Sénégal. Il n'y a pas de médicaments contre le virus, ni de vaccin pour le moment.

P.5

AFFAIRE KHALIFA SALL

Les menaces de Bamba Fall et Cie



P.3

PRÉSIDENTIELLE 2019

BBY Thiès bat le rappel des troupes



Archives

P.3

DÉTENU DEPUIS 2 ANS

Les souffrances de Imam Ndao



P.6



Acheter mon illimix avec Orange Money et gagner plus de bonus

Jusqu'au 07 octobre
Composez le #144#

Bonus
50%
illimix jour et semaine

Nouveau



service client 1444



GESTION DU POUVOIR DÉCENTRALISÉ

L'Administration territoriale étale ses difficultés

“**L**a déconcentration, levier de développement des terroirs”. Tel est le thème du dîner-débat organisé vendredi dernier par l'Association sénégalaise des anciens élèves et auditeurs de l'ENA de France. La rencontre a été présidée par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique. Ces retrouvailles ont vu la présence de plusieurs préfets et gouverneurs venus d'un peu partout du Sénégal. Les participants ont profité de l'occasion pour mettre sur la table leurs préoccupations, dans le cadre de leur travail. Les difficultés ont pour noms déficits matériel, financier, humain, lenteurs dans l'application de certaines décisions au niveau de l'Etat central. L'Administration territoriale a affirmé qu'il lui arrive de travailler dans de mauvaises conditions pour moult raisons. “Nous n'avons pas l'habitude de nous confier dans la presse pour des raisons que vous savez, mais nous avons certaines difficultés comme dans toutes les corporations. Nous aimerions l'octroi de moyens

financiers et matériels. Dans certaines zones du pays, les conditions de travail pour les préfets et sous-préfets sont difficiles. Il ne faut pas qu'on vous cache cela, il y a lieu de rééquilibrer certaines choses”, a déclaré le gouverneur Sakho. Ce dernier a invité l'Etat à un renforcement du personnel, à la décentralisation de certains pouvoirs de décision, entre autres. “Ceux qui sont censés être dans l'Administration territoriale sont dans les ministères”, soupire-t-il. Sur toutes ces remarques, le ministre de l'Intérieur a affirmé avoir pris bonne note. Aly Ngouille Ndiaye s'est dit conscient de la situation. Selon lui, le gouvernement est en train de tout faire pour répondre aux préoccupations du pouvoir déconcentré. “Il ne faut pas que le pouvoir se concentre au niveau de l'Etat central. Et qu'il y ait plus de pouvoir du côté de l'Administration territoriale que chez les ministères. Il y aura plus de moyens financiers. On va vous renforcer en termes de

ressources humaines, d'autant plus qu'il y a beaucoup de chantiers. Je vous signale ici que je ne ferai jamais de chantiers sans budget. On va décongestionner Dakar, car tous les pouvoirs y sont centralisés”, admet-il. Le ministre dit savoir qu'il y a des préfets et des gouverneurs qui n'ont pas d'adjoints. Tout simplement parce que ceux qui devaient occuper ces postes sont dans les ministères. Pour pallier le déficit, il promet de chercher d'autres agents, mais pas forcément dans la corporation. “Pour le reste de vos préoccupations, nous allons porter le dossier pour qu'on puisse arriver à une bonne volonté politique, comme vous le souhaitez”, a promis le maire de Linguère. En outre, le ministre a soutenu que “le président de la République a fait une délégation de pouvoirs, mais force est de reconnaître qu'une bonne partie de ce pouvoir est au niveau central”. Aly Ngouille Ndiaye d'ajouter : “Ce n'est pas de la politique, il faut le comprendre ainsi. Ce sont les mêmes compétences qui sont partout.” ■

ALY NGUILLE NDIAYE

L'affaire Khalifa Sall s'est invitée, vendredi dernier, au dîner-débat de l'Association sénégalaise des anciens élèves et auditeurs de l'ENA de France (ASENA) avec comme invité le ministre de l'Intérieur. Sauf que sur cette question, Aly Ngouille Ndiaye, responsable politique au parti présidentiel, s'est montré avare en paroles. “Je n'en dirai rien. L'Assemblée est en train de traiter cette question. Quand le maire de Dakar a été mis en prison, il n'avait même pas d'immunité parlementaire. Est-ce que vous pensez que le fait d'être député peut faire sortir quelqu'un de prison ? Si vous jugez qu'il y a une contradiction, eh bien, il faut la traiter tout simplement”, a coupé court le ministre de l'Intérieur.

SERMON D'IDY



Ils étaient nombreux à encourager Thierno Alassane Sall pour le lancement de la République des valeurs/Réewum Ngor, ce samedi. Abdoul Mbaye, Ousmane Sonko, Me El Hadj Diouf et Cheikh Bamba Dièye ont tous prévenus le Thiessois, selon leur propre expérience, que le combat

ne sera pas facile. Mais, à ce jeu-là, c'est Idrissa Seck, et son désormais classique verset coranique, qui a remporté la palme. L'ancien PM sous Wade a évoqué le récit coranique (Sourate 20, Versets 25-26) du face-à-face entre Moïse et Pharaon, où ce prophète avait invoqué Allah de lui faciliter la tâche contre ce redoutable potentat d'Egypte qui outrepassait ses pouvoirs. “Thierno, dilate ta poitrine et demande à Dieu de te faciliter ta mission”, lui a-t-il conseillé, paraphrasant le Livre saint avant d'ajouter : “Que le fait de combattre un pouvoir qui s'en sert injustement n'altère point ta sérénité et ta détermination d'aller jusqu'au bout.”

COMMISSION AD HOC

Les députés de la 13e législature n'ont pas mis beaucoup de temps pour donner suite à la demande de levée de l'immunité parlementaire de Khalifa Ababacar Sall formulée par le procureur de la République. La Commission des lois de l'Assemblée nationale, qui s'est réunie vendredi dernier, a en effet enclenché le processus d'audition du maire de Dakar. Elle a, à cet égard, mis en place la commission ad hoc chargée d'entendre Khalifa Sall. Celle-ci compte onze membres dont huit sont issus de la majorité présidentielle, deux de l'opposition et un des non-inscrits. Parmi ses membres, il y a le président du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar (BBY) Aymerou Gning et ses collègues du même bord Seydou Diouf, Cheikh Seck, Pape Biram Touré, Ndèye Lucie Cissé, Awa Guèye, Dié Mandiaye

Bâ et Ndèye Diémé Bâ. Le groupe parlementaire de l'opposition est représenté dans cette commission par Me Madické Niang et Mamadou Diop Decroix. Quant aux non-inscrits, ils sont représentés par le vice-président de Rewmi Déthié Fall.

OUSMANE TANOR DIENG

Le secrétaire général du Parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng, était ce week-end l'absent le plus présent à la manifestation des pro-Khalifa Sall tenue à la Médina. Le leader socialiste n'a pas été raté par “ses camarades” qui l'accusent d'avoir falsifié les textes du PS pour les exclure. “Les textes du parti ont été falsifiés pour essayer de nous exclure. Mais si Ousmane Tanor Dieng est courageux, qu'il aille jusqu'au bout de sa logique. Nous l'attendons de pied ferme”, a mis en garde Idrissa Diallo. Selon le maire de Dalifort, c'est plutôt eux qui devaient exclure OTD du PS. “Il (OTD) a détruit le Parti socialiste. C'est à nous de l'exclure et nous sommes plus que jamais déterminés à le faire. Il n'a rien fait pour le parti. Il a, au contraire, mis en ruine son patrioïne”, fulmine-t-il.

BARTHÉLEMY DIAS

Le maire de Mermoz - Sacré-Cœur en veut décidément aux magistrats. Barthélemy Dias a profité du temps de parole qui lui a été imparti ce week-end, lors du rassemblement des pro-Khalifa Sall, pour faire un sévère réquisitoire contre les magistrats. A ces derniers, il reproche d'avoir renoncé à la lutte pour la sauvegarde des acquis démocratiques.

Dans un langage grossier qui lui est propre, l'ex-député socialiste accuse les juges d'avoir pris le risque d'installer le pays dans le chaos. “Il ne faut pas qu'on se voile la face : un magistrat n'est pas plus important qu'un policier, un enseignant ou un médecin. A chaque fois que l'Union des magistrats fait des sorties, c'est pour se prononcer sur des questions subjectives et personnelles, relatives à l'avancement de la carrière de ses membres. On en a marre ! Que l'UMS se prononce sur ce qui est en train de se passer avec le dossier de Khalifa Sall. Sans quoi, on considère que les magistrats sont complices de cette mascarade”, a-t-il déclaré devant un parterre de militants et sympathisants du maire de Dakar visiblement très remontés contre le système judiciaire sénégalais.

MAHMOUD SALEH



La mort de la jeune Aïcha Diallo pour défaut de prise en charge médicale adéquate à l'hôpital de Pikine continue de susciter des réactions. La dernière en date est celle de Mahmoud Saleh. Invité hier de l'émission “Grand Jury” diffusée sur la RFM, le ministre d'Etat auprès du président de la République estime que cette affaire pose le problème de la gestion de nos structures sanitaires et hospitalières. “J'estime qu'il faut s'écarter de toute légèreté dans la gestion de ces questions. Ce qui est arrivée à cette fille arrive très souvent dans nos hôpitaux. On ne le relaie pas très souvent. C'est une réalité. C'est le mode de gestion des hôpitaux qu'il faut décrier”, déclare Mahmoud Saleh. Il appelle ainsi les autorités compétentes à mettre fin à ce genre de situation.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le cancer du col de l'utérus fait beaucoup de ravages en Afrique. Pourtant, dans le classement global des cancers, il occupe la deuxième place derrière le cancer du sein et le cancer de la prostate chez l'homme. Selon le professeur en urologie Serigne Magaye Guèye, qui en a fait la révélation, si au Sénégal les cas de cancers du col de l'utérus deviennent de plus en plus nombreux, c'est parce que les causes ont des origines génétiques et héréditaires. Toutefois, le président de l'Institut pour la formation et la recherche en urologie en santé familiale et par ailleurs enseignant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, a beaucoup insisté sur la prévention pour diminuer les risques. Il estime ainsi qu’avec des moyens simples, la femme peut se palper pour voir son statut et pour réduire les risques”.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS (SUITE)

Le Pr. Serigne Magaye Guèye a tenu ces propos samedi dernier à Yeumbeul-Nord, en banlieue dakaroise, lors d'une journée de consultation et de sensibilisation sur les cancers. Cette initiative entre dans le cadre de la célébration de “l'Octobre rose” est du programme du Centre intégré de santé communautaire et de développement (CIS-COM-DEV). Lors de cette journée, il a été question, pour les organisateurs, de montrer leur volonté de rapprocher les soins de santé aux populations. Ainsi, 161 femmes de la commune ont bénéficié gratuitement de consultation médicale et de formation à l'autopalpation du cancer. Parmi ces 161 femmes, les 101 ont bénéficié d'une mammographie.

TAIBA MOUTOUFA

La commune de Taïba Moutoufa (arrondissement de Ndindy, département de Diourbel) sollicite l'affectation de nouveaux enseignants dans son territoire. Les 15 écoles primaires de ce village situé à 18 km de Diourbel sont confrontées à un problème de personnel. L'annonce a été faite avant-hier par le maire de la localité, Ibrahima Ndour, à l'occasion de la cérémonie de remise des fournitures aux élèves et directeurs d'école. “Taïba Moutoufa compte 52 classes pour 22 maîtres. On y trouve également des enseignants qui tiennent deux ou trois classes ou des cours à double flux”, déclare-t-il. Ce qui constitue un paradoxe à ses yeux, car la région de Diourbel fait partie des trois Académies les plus faibles en termes de taux d'alphabétisation. L'édile de la commune rurale demande ainsi au ministère de l'Education nationale de privilégier le recrutement et la formation des enseignants sur la réhabilitation des abris provisoires. “Les élèves ne peuvent pas étudier sans enseignants. Des classes construites en dur continuent d'être fermées dans certains villages”, regrette-t-il.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aïda Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette : **Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé**

Service commercial : **enquete.commercial@gmail.com**
Tél. : 33 868 47 17
Impression : **AFRICA PRINT**

LEVÉE DE L'IMMUNITÉ DU MAIRE DE DAKAR

Les pro-Khalifa mettent en garde l'Assemblée nationale

Les partisans du maire de Dakar, Khalifa Ababacar Sall, ont profité, avant-hier, de leur rassemblement tenu à Dakar, pour mettre en garde l'Assemblée nationale contre toute tentative de levée de l'immunité parlementaire de leur leader.

MAMADOU YAYA BALDÉ

Le combat pour la libération du maire de Dakar Khalifa Sall s'intensifie. De plus en plus, il prend de l'ampleur et glisse totalement vers le champ politique. Ce week-end, plusieurs manifestations ont eu lieu dans certaines localités du pays comme à Saint-Louis, dans la vieille ville. Mais celle qui a le plus retenu l'attention, c'est la manifestation organisée ce samedi à la Médina. Celle-ci s'est déroulée non seulement sous les allures d'un rappel des troupes, mais aussi et surtout d'un procès contre la représentation nationale et contre son président Moustapha Niasse. Aux députés de la majorité, les partisans du maire de Dakar prêtent les intentions de vouloir jouer le jeu des tenants du pouvoir qui, selon eux, veulent coûte que coûte lever l'immunité parlementaire de leur mentor aux fins "de le juger, de le condamner et de l'écartier de la course à la présidentielle de 2019". C'est pourquoi ils n'ont pas manqué de les mettre en garde.

"J'avertis les membres des commissions des lois et ad-hoc. Si toutefois l'Assemblée nationale pense qu'elle va violer librement nos textes et lois sans être inquiétée, elle se trompe. Elle fera face à des républicains, des combattants et des héritiers de Senghor", prévient d'emblée le maire de la Médina, Bamba Fall,



qui accuse déjà la représentation nationale d'être "une chambre de promotion de la violation des lois du pays".

Forte mobilisation

Auparavant, le maire de Dalifort, Idrissa Diallo, a fustigé le processus ayant conduit à la demande de levée de l'immunité parlementaire du maire de Dakar, formulée par le procureur de la République. Il a, en outre, mis à nu toute l'incohérence du parquet à cet effet. "Le parquet a, dans un premier temps, dit que Khalifa Sall ne pouvait pas bénéficier d'une immunité. Aujourd'hui, il demande à lever celle-ci. C'est une incohérence notoire qui trahit toute la volonté des autorités étatiques à juger et à condamner Khalifa Sall", fulmine-t-il. Il ajoute : "Nous disons à l'Assemblée nationale que ça suf-

fit. Un député reste un député et Khalifa Sall n'a pas à aller répondre à l'Assemblée en tant que détenu, mais en tant que député."

Il faut dire que les partisans de Khalifa Sall ont réussi une mobilisation monstre, lors de ce rassemblement. Les militants sont venus un peu partout des quatre coins de la capitale sénégalaise. Ils avaient tous un seul slogan en bandoulière : "Ça suffit." Une mise en garde non seulement contre le président de la République Macky Sall et son régime, mais également contre l'Assemblée nationale, saisie récemment par le procureur de la République Serigne Bassirou Guèye, pour demander la levée de l'immunité parlementaire de Khalifa Sall. Pour donner suite à cette requête, une commission ad-hoc composée de onze membres, la

plupart venant de la majorité présidentielle, a été mise en place. Celle-ci devra d'ailleurs, dans les prochains jours, entendre le maire de Dakar avant de soumettre un rapport à la plénière dont le dernier mot revient.

Implication des forces vives

Dans ce combat pour la libération de leur leader, les pro-Khalifa Sall peuvent déjà compter sur le soutien de personnalités indépendantes et de la société civile qui, de plus en plus, prennent fait et cause pour le maire de Dakar emprisonné il y a un peu plus de 7 mois. Pour beaucoup d'entre elles, "l'incarcération de Khalifa Sall n'est que le symbole d'une injustice et d'une dictature qui, de ce fait, doit mobiliser toutes les forces vives du pays". Parmi ces personnalités indépendantes, Hélène Tine selon qui ce qui se passe actuellement est révoltant. "On est dans un pays de non-droit. Aujourd'hui, Macky Sall est devenu un dictateur. On viole les textes et personne n'a le droit de dire quoi que ce soit. Je ne peux pas comprendre qu'on veuille traduire Khalifa Sall devant la commission ad-hoc pour encore violer la loi. Cela ne passera pas et nous appelons l'opposition à être debout", rouspète l'ex-parlementaire. Elle interpelle directement le président de l'Assemblée nationale Moustapha Niasse qu'elle invite à prendre de la hauteur. Pour sa part, Me El Hadj Diouf, toujours égal à lui-même, a, dans un élan populiste, harangué la foule avant de se défouler sur l'Etat et les institutions républicaines. "On n'a plus ni Assemblée nationale ni justice encore moins un gouvernement, dans ce pays. L'immunité parlementaire garantie par la Constitution et le règlement intérieur de l'Assemblée nationale est violée. Le parlement est composé de traîtres et de gens indignes", rumine le tonitruant avocat. ■

LANCEMENT RÉPUBLIQUE DES VALEURS TAS sous le sceau de la vertu

Après une démission fracassante du gouvernement et une sortie ébruitée de l'APR, Thierno Alassane Sall (TAS) a lancé un mouvement politique, la République des valeurs/Réewum Ngor, destiné à faire pencher la balance en faveur de la vertu en politique.

Avec ses initiales, on aurait pensé à Tribunal arbitral du sport (TAS). Seulement, Thierno Alassane Sall ne veut pas juger des litiges sportifs, mais se jeter dans le bain politique. La République des valeurs/Réewum Ngor, qu'il a lancée ce samedi, vient engorger un champ déjà fort de 276 partis et mouvements politiques, au dernier décompte officiel du ministère de l'Intérieur. Son mouvement veut se démarquer de l'offre politique qui existe jusqu'à présent. L'objectif est de "proposer un pacte politique national qui aurait les allures d'un mouvement de reconquête de la démocratie et de la souveraineté nationale avec comme leitmotiv le bannissement de toutes les turpitudes et contre-valeurs qui pervertissent la bonne gouvernance de l'Etat", a déclaré le fondateur de la République des valeurs.

L'ancien ministre de l'Energie a voulu montrer qu'il était doté d'une "éthique de vertu et compétence irréprochable". "Quand il a fallu rendre le tablier pour sauvegarder mes valeurs, ce fut une décision irréversible qui a été bien comprise, saluée par de nombreux Sénégalais", a-t-il déclaré sous les hurrahs d'un public acquis à sa cause. La vision de son mouvement s'articule sur cinq points, à savoir "bannir les logiques d'extraversion, lutter contre la gouvernance à court terme et le pilotage à vue, renouer avec les valeurs morales et éthiques, exorciser le spectre d'une forme de politique de prédation et réinventer notre propre utopie".

L'opposition n'était pas en reste pour le lancement du mouvement. Idrissa Seck, Abdoul Mbaye, Cheikh Bamba Dièye, Thierno Bocoum, Me El Hadj Diouf, Babacar Diop de la JDS ainsi que l'ancien secrétaire général du SAES Seydi Ababacar Ndiaye et d'autres personnalités ont assisté à la première de la République des valeurs. "Je savais que cela arriverait. A l'ARTP, il était tellement rigoureux qu'on l'a enlevé de là-bas pour cacher certains méfaits. A ma démission, quand je recevais des échos de ce qui se passait dans le gouvernement, je me suis dit, connaissant Thierno, qu'il n'allait pas rester longtemps", a déclaré l'ex-Premier ministre Abdoul Mbaye.

TAS n'a pas manqué d'accuser sa désormais ex formation politique d'avoir relégué au second plan les conclusions des Assises nationales, l'organisation chaotique des législatives de juillet 2017, l'utilisation agressive de l'argent, la fuite des jeunes désœuvrés vers le désert libyen, l'affaire Yavuz Selim, le coma végétatif de La Poste, les intérêts étrangers surreprésentés dans l'économie nationale (Port, AIDB, TER...), la privatisation de la corniche-Ouest et le futur bradage des terres de l'aéroport de Yoff...

Le leader de la République des valeurs n'a pas épargné le régime actuel pour justifier ce qu'il appelle "la défaite morale de la coalition au pouvoir depuis 2012, sans appel, massive et totale". ■

OUSMANE LAYE DIOP

PRÉSIDENTIELLE DE 2019

BBY de Thiès s'engage à réélire Macky Sall au premier tour

La coalition Bennoo Bokk Yaakaar (BBY) de la cité du Rail est déjà dans la bataille de l'élection présidentielle de 2019. Elle s'est engagée avant-hier, aux côtés de Pape Siré Dia, pour la "réélection" du président Macky Sall dès le premier tour.

GAUSTIN DIATTA (THIÈS)

Le camp présidentiel de la région de Thiès sonne la mobilisation. Pape Siré Dia et ses camarades veulent faire rallier le maximum de Thiessois à la cause du président Macky Sall. Après sa large victoire aux dernières élections législatives du 30 juillet dernier, devançant ainsi le camp adverse de plus de 30 000 voix au niveau départemental, la coalition au pouvoir de la région de Thiès entend poursuivre la même dynamique et le même procédé.

A cet effet, Siré Dia et Cie ont initié "la marche vers 2019". C'est dans cette perspective que les présidents des mouvements de soutien, les jeunes, les femmes... ont promis de travailler "sans relâche" aux côtés du directeur général de La Poste, en vue de porter, à nouveau,

le chef de file de la coalition Bennoo Bokk Yaakaar au pouvoir. Et cette fois, ils visent le premier tour. "2019, c'est maintenant. Ce que nous voulons, c'est la réélection du président Macky Sall. Pour atteindre cet objectif, nous devons tous nous mettre au travail. Tous les partis qui composent cette coalition doivent déjà enclencher cette dynamique, car une réélection est beaucoup plus difficile qu'une élection. La réélection est une chose très sérieuse. Ça ne sera pas une simple promenade. La tâche qui nous attend est immense et compliquée à la fois", déclare Maodo Malick Mbaye. Le président du mouvement Geum Sa Bopp, par ailleurs directeur de l'ANAMO, s'exprimait lors d'un rassemblement organisé avant-hier à Thiès sous l'initiative du directeur de La Poste, Pape Siré Dia. Le DG de l'ANAMO a aussi

invité tous ses camarades "à accepter de travailler et de collaborer ensemble" pour un seul et unique objectif : la réélection du président Sall. Pour atteindre un tel objectif, Souleymane Ndiaye "Brin" appelle tous les militants et sympathisants des partis membres de la coalition Bennoo Bokk Yaakaar à aider le président Sall dans sa nouvelle vision de développer le Sénégal.

"Idy n'a rien fait pour les Thiessois"

"Nous sommes sortis victorieux des dernières joutes électorales dans tout le département. Nous devons continuer le travail pour maintenir le gap. Une élection présidentielle n'est pas une chose aisée. Mais si nous nous donnons les moyens, cela deviendra facile. Pour ce faire, nous devons accepter de travail-

ler sans relâche", préconise le haut conseiller.

De son côté, Mame Seynabou Ndiaye (responsable APR) indique que "le temps du travail a sonné". Pour elle, la réélection du président de la République est "assurée". Par contre, poursuit-elle, il faut que les jeunes et les femmes "acceptent de se remettre au travail et de faire bloc autour du directeur général de La Poste Pape Siré Dia, pour la victoire, dès le premier à Thiès, du leader de la coalition présidentielle".

Pour sa part, Ndèye Daba Mboup, un autre responsable de l'Alliance pour la République à Thiès, a invité tous leaders de Bennoo Bokk Yaakaar de Thiès à initié de grands rassemblements à la base pour "mieux préparer l'échéance à venir". Elle a également profité de l'occasion pour tancer le président du parti Rewmi. "Aujourd'hui, il y a un débat agité dans la presse. Il y a des gens qui disent que le DG Siré Dia a fait la promotion des jeunes Thiessois. Si c'est le cas, je trouve que c'est normal, parce qu'il a recruté des gens compétents. Idrissa Seck a occupé de hautes fonctions dans ce pays. Il n'a rien fait. D'ailleurs, il a été chassé de Thiès. Les dernières élections l'ont démontré. Il a su qu'il ne pouvait rien faire pour les Thiessois", fait-elle remarquer. ■

PRÉSERVATION DES MANUELS SCOLAIRES

Les écoles seront dotées de 1 500 armoires métalliques

Le ministre de l'Éducation nationale Serigne Mbaye Thiam a procédé, jeudi dernier à Kaolack, au lancement du "Projet pour la préservation des manuels scolaires au Sénégal" (PREMAS). L'objectif est de protéger les millions de manuels scolaires, afin de leur offrir une durée de vie supplémentaire de trois ans.



Serigne Mbaye Thiam à Kaolack

■ AIDA DIÈNE

La région de Kaolack a abrité jeudi dernier le lancement du "Projet pour la préservation des manuels scolaires au Sénégal". Lequel vise à mettre en place dans les régions de Kaolack (2017-2018) et Thiès (2018-2019) un programme de réparation de manuels scolaires offerts par un réseau de micro-entrepreneurs. Le ministère de l'Éducation veut bâtir dans les écoles élémentaires des capacités de stock et de gestion des manuels. L'objectif final est de donner à ces documents scolaires une durée de vie conforme aux exigences d'effica-

cité et d'efficience.

Le ministre a promis que les écoles seront accompagnées en matière d'espace de conservation et de ressources humaines. "Les écoles seront dotées de 1 500 armoires métalliques ; 100 jeunes sans emploi seront formés au nouveau métier de réparateurs et réparatrices de manuels et livres ; et près de 3 150 gestionnaires d'écoles et d'administrateurs des académies de Thiès et de Kaolack à la gestion de stock".

Selon lui, le PREMAS va permettre, dans sa phase pilote, à près de 400 000 élèves des 1 557 écoles élémentaires des académies de

Kaolack et de Thiès d'avoir un meilleur accès aux manuels. Ces livres, une fois réparés, pourront être utilisés pendant au moins 3 années supplémentaires, représentant des économies annuelles de près de 1/3 du montant des acquisitions en manuels par l'Etat du Sénégal.

8 200 000 manuels et livrets pour un coût total de 10 milliards

D'après le ministre, cela va permettre d'asseoir une nouvelle conscience et un dialogue de gestion autour du manuel scolaire avec tous les acteurs, sachant qu'en 2014, 2,5 milliards ont été alloués aux écoles, 3 milliards en 2015, 3,5 milliards en 2016, 4 milliards en 2017 et 4,4 milliards en 2018. En somme, 8 200 000 manuels et livrets d'intégration ont été distribués pour un coût total de 10 milliards F CFA. L'objectif, selon le ministre, est d'arriver à une dotation d'une moyenne annuelle de 3 500 F CFA par élève dans les écoles élémentaires.

En effet, reconnaît-il, malgré ces acquisitions de manuels et de livrets, l'atteinte et la stabilisation du ratio de manuels par élève restent encore des défis à relever. "L'accès soudain aux manuels constitue un changement radical pour le système éducatif et peut s'avérer un défi important en termes de gestion et de préservation pour que ces manuels durent et perdurent", souligne-t-il. Serigne Mbaye Thiam affirme que des études ont montré que dans l'élémentaire, la durée moyenne d'un manuel est

d'environ trois ans et même moins si les conditions de gestion de stock ne sont pas adéquates. Les principales causes de cette situation sont liées au fait que la majorité des écoles n'ont pas de locaux adéquats pouvant permettre l'entretien de manuels, et que les gestionnaires ont peu de connaissance sur les techniques. Ainsi, une intervention ciblée d'appui à la préservation est nécessaire, pense-t-il, afin de conserver les acquis en termes d'accès et de disponibilité des manuels, sources documentaires importantes dans la vie de l'élève.

"1 milliard F CFA pour la réparation des manuels"

Dans ce schéma financier, PREMAS investit 1 milliard F CFA ; le gouvernement injecte directement aux écoles et contribue à la réparation des manuels. Le ministre appelle à relever le défi pour aboutir à un dispositif efficace afin que les enfants apprennent mieux et réussissent davantage. L'ambassadeur du

Canada, Lise Filiatrault, se félicite de ce cadre fédérateur qui, selon elle, renforce d'une part la mise en œuvre de la réforme du curriculum de l'éducation de base, et d'autre part permet à l'Etat de renouveler son engagement pour la gratuité du manuel scolaire dans l'école publique et d'insuffler le développement d'une industrie nationale de l'édition.

Après trois ans, le Sénégal, dit-elle, peut être considéré comme leader dans l'approvisionnement en manuels. Pour la rentrée 2017, c'est plus de 1,2 millions de manuels scolaires et de guides pédagogiques qui se retrouveront dans les classes de niveau CI et CP. Les engagements financiers du Canada et du Sénégal auront permis de mettre à disposition plus de 16,1 millions de ces ensembles didactiques à tous les élèves. Le directeur national du PREMAS Ibrahim Dionne estime que le Sénégal se prépare à un changement majeur qui promet des retombées importantes dans l'accès pour tous aux manuels scolaires. ■

"Le (CRFPE) livré dans 2 mois"

Le ministre de l'Éducation nationale Serigne Mbaye Thiam a procédé jeudi dernier à l'inauguration de l'inspection d'académie de Kaolack. Le montant de la réalisation de cet édifice s'élève à 90 060 649 F CFA et 12 millions F CFA d'équipements. L'inspectrice d'académie de Kaolack Khadidiatou Diallo apprécie ce geste et croit que cela va participer à booster le taux de réussite dans la région. Elle a rappelé que l'académie a obtenu 28% de réussite au baccalauréat. Elle compte rechercher les 72% d'élèves qui n'ont pas réussi à cet examen. Un défi que l'ensemble du personnel va relever afin de faire le maximum pour un taux de réussite élevé dans les examens au BAC, BFEM et CFEE.

"Les résultats ont été catastrophiques. Ces conditions, ce ne sont pas pour rester dans les bureaux mais de redoubler d'efforts pour que le résultat des élèves soit revu à la hausse", souligne-t-elle. Par ailleurs, une visite de chantier du Centre régional de formation des personnels enseignants (CRFPE) de la commune de Khelcom a eu lieu. La date de livraison des travaux est fixée dans deux mois. Une valeur de 445 815 462 francs CFA a été injectée. Le marché de l'équipement lancé et attribué tourne autour de 126 774 710 francs CFA.

Le foyer socio-éducatif est réalisé à 100%, le bloc administratif à plus 90%, le bloc pédagogique à 80%. Il reste le bloc scientifique et l'auditorium qui sont en phase de finition.

Le pavage de son côté est à plus de 50%, selon le coordonnateur technique régional Serigne Fallou Mbacké Mboup. Ce centre a un total de 20 salles de classe. Le bloc scientifique et technique Joseph Turpin de Dialègne a été inauguré et le coût est évalué à hauteur de 178 129 810 F CFA et 87 954 733 F CFA en équipements. ■

KOLDA - CENTRAL SOLAIRE EN PHASE DE FINITION À MÉDINA YORO FOULA

De l'énergie pour les ménages et la conservation du lait

Une centrale solaire est prévue à Diambanouta dans le cadre du progrès-lait. 80% de l'énergie produite sera destinée au ménage et le reste va aider à la conservation du lait. L'annonce est du ministre de l'Élevage Aminata Mbengue Ndiaye qui présidait vendredi dernier un CRD préparatoire à la journée nationale de l'élevage prévue au mois de novembre à Kolda.

■ EMMANUEL BOUBA YANGA (KOLDA)

Le programme progrès-lait qui intervient dans les régions de Saint-Louis, Matam, Kolda a une mission double : aider les producteurs à mieux conserver en attendant l'arrivée d'un repreneur qui va l'acheminer à l'usine, et en même temps produire de l'énergie pour les ménages des zones concernées. 80% de l'énergie produite sera ainsi destinée à une utilisation domestique, si l'on en croit la ministre.

Ce programme régional de chaîne

de valeur lait et énergie solaire appelé Progrès-Lait, d'un coût global de 4,5 milliards francs CFA, permet de valoriser l'autoconsommation. Cette initiative vise à réduire la facture de 60 milliards francs CFA que le Sénégal débourse, chaque année, pour importer du lait dans les quatre coins du monde. Une situation jugée paradoxale. Car le Sénégal est un pays à forte potentialité laitière.

Ainsi le programme cherche-t-il à corriger cette anomalie en valorisant la production nationale. Progrès-lait est prévu pour une durée de cinq (5)

ans. Il consiste à mettre à la disposition des éleveurs dans les villages des mini-plateformes et des plateformes solaires pour la conservation du lait, la mouture, la soudure et l'éclairage dans quatre bassins de production de lait au Sénégal et en Mauritanie.

Selon les éleveurs, le problème se pose au niveau de la conservation du lait. D'où l'appui énergétique que Enda énergie apporte aux communautés d'éleveurs pour leur permettre de conserver leur production jusqu'à son écoulement sur le marché. C'est dans ce cadre que 100



Illustration

mini-plateformes solaires seront installées au niveau de villages pour plus de 2 000 petits producteurs et 20 plateformes solaires pour la conservation et la pasteurisation du lait afin d'approvisionner les grandes entreprises de transformation. Progrès-Lait va également procéder au raccordement de 1 000 ménages (soit 10 000 personnes) à travers des mini-réseaux et 20 infrastructures communautaires (2 000 personnes).

L'Etat prévoit également l'acquisition de matériels et équipements de

transformation, de conservation et de commercialisation du lait dont les frigos et des chariots solaires pour un montant de 140 millions de francs CFA. A cela s'ajoutent le renforcement des capacités organisationnelles des petits producteurs et le renforcement de la chaîne de distribution entre les unités locales et les industries laitières. Il y a aussi le suivi sanitaire, l'amélioration énergétique et la modernisation progressive des unités de production, de transformation et de distribution. ■

DENGUE AU SÉNÉGAL

Une soixantaine de cas découverts à Dakar

La dengue de type 3 est en train de se propager au Sénégal. Celle-ci, qui apparaît pour la première fois dans le pays, compte une soixantaine de cas à Dakar. Les spécialistes demandent aux populations de dormir sous moustiquaires imprégnées et de se vêtir de chemises à manches longues et surtout de se débarrasser de tous les points d'eau.



Illustration

— VIVIANE DIATTA

Après les 22 cas confirmés à Louga vendredi dernier, la dengue fait son bonhomme de chemin. C'est au tour de la capitale Dakar de dénombrer une soixantaine de cas. Du moins, selon le Professeur Bernard Marcel Diop, spécialiste des maladies infectieuses, dans un entretien posté par le gynécologue obstétricien, docteur Abdoulaye Diop, sur sa page Facebook. Sur ce, l'infectiologue conseille aux populations de se débarrasser de tous les points d'eau susceptibles de favoriser l'éclosion des gîtes larvaires, de dormir sous une moustiquaire, de se promener dans les rues de Dakar avec des chemises à manches longues ; à défaut, d'induire leurs bras de produits répulsifs. Il déconseille en même temps la prise d'aspirine et d'anti-inflammatoires qui exposerait le malade à des accidents hémorragiques.

Selon Professeur Diop, la dengue est une maladie infectieuse virale

fébrile qui est transmise par des moustiques. "Auparavant on l'appelait la fièvre rouge à cause des signes hémorragiques. Le mot dengue vient de l'espagnol "dengueiro" qui signifie guindé, parce que lorsque les personnes contractent cette fièvre, elles ont très mal aux articulations. Les malades donnent l'impression d'être guindés lorsqu'ils marchent", a-t-il expliqué. Il existe 4 stéréotypes (caractéristiques antigéniques) du virus de la dengue (Den-1, Den-2, Den-3, Den-4). "Le virus est transmis à l'homme par la femelle de ce moustique appelée *Aedes aegyptia*. C'est le même moustique qui transmet le Chikungunya et la fièvre jaune. Il ne se développe que dans de l'eau propre, dans les gîtes artificiels créés par l'homme (eau des canaris, dans les soucoupes mis sous les pots de fleurs, dans les récipients mis pour recueillir l'eau des climatiseurs, vieux pneus...) et dans des gîtes larvaires naturels (creux des troncs d'arbres, creux de certaines feuilles de végétaux...). Ce moustique vit en

général en zone urbaine ou périurbaine", a-t-il fait savoir.

"Lors de la remontée, il peut y avoir des accidents hémorragiques avec ou non un choc cardio-vasculaire"

A l'en croire, une fois le virus transmis à l'homme, les signes apparaissent au bout de 3 à 7 jours. Le début de la maladie, a souligné l'infectiologue, est brutal, contrairement au paludisme dont le début est souvent progressif. "La fièvre atteint d'emblée les 39-40° Celsius associée à des frissons pouvant faire penser à un paludisme. La personne souffre de céphalées ou maux de tête, de douleurs rétro-orbitaires, c'est-à-dire derrière les yeux. Ce qui est typique, cette fièvre de la dengue ne cède pas à la prise de paracétamol. La fièvre persistera tout le cycle de l'infection virale accompagnée de douleurs articulaires atroces", a soutenu Prof Diop. S'il n'y a pas d'amélioration après la prise du paracétamol, le malade ne doit prendre ni aspirine, ni d'autres médicaments qui calment fièvre et douleur. Car, dit-il, il y a risque d'accidents hémorragiques. Dans ces cas, il est conseillé de prendre un bain d'eau tiède ou de s'envelopper avec un drap humide pendant une quinzaine de minutes.

Il conseille également de boire de l'eau selon sa soif car la dengue déshydrate le corps. L'eau qui est dans le sang fuit pour aller dans les tissus. "Dans la majorité des cas, le malade guérit sans séquelles après plusieurs semaines. Dans environ 1% des cas, la maladie va s'aggraver et on peut avoir des signes hémorragiques. La fièvre baisse et remonte à un moindre degré pendant 2 jours. C'est lors de la remontée qu'il peut y avoir des accidents hémorragiques avec ou non un choc cardio-vasculaire. Il faut dès lors orienter le malade vers les structures de prise en charge adéquate (hôpital).

En général, le malade est guéri au 6e jour et sans séquelle", a-t-il expliqué. Toutefois, il a précisé que la convalescence peut durer 6 à 8 semaines. Durant la convalescence,

le malade va ressentir une fatigue intense avec parfois la persistance de douleurs articulaires comme dans le cas d'une fièvre de Chikungunya. "La dengue, dans 70% des cas d'infection, est asymptomatique. On n'observe les symptômes que dans 30% des cas. Lorsqu'un agent de santé suspecte un cas, il doit effectuer un prélèvement de sang pour une confirmation de la maladie par l'Institut Pasteur de Dakar. La confirmation se fait en général dans les 72 heures".

"Il n'y a pas de médicaments contre le virus, ni de vaccin pour le moment"

Par ailleurs, le spécialiste a soutenu que ce n'est pas la première fois qu'on parle de la dengue au Sénégal et dans le monde. Déjà en 1974, il y avait la dengue-2. Entre 1980 et 1990 il y a eu la dengue-4. A cela, s'ajoute une nouvelle épidémie de dengue-2 entre 1999 et 2000. Ces épidémies sont passées presque inaperçues. Mais, c'est la première fois que la dengue-3 arrive au Sénégal. Elle sévit en Amérique Latine, en Inde, en Asie du Sud-Est, en Indonésie... Le Cap-Vert a compté des milliers de cas et 6 décès depuis le 1er octobre 2009. "Le Sénégal a enregistré son premier cas à partir du 13 octobre 2017. C'est un Sénégalais qui vit à Naples en Italie qui est venu passer des vacances dans son village, dans la zone de Louga. Lorsqu'il est rentré en Italie, il a présenté une fièvre rebelle et les médecins italiens ont diagnostiqué une dengue. C'est à partir de là que l'ambassadeur a envoyé un message aux autorités sénégalaises", a expliqué le professeur Diop.

Depuis lors, ils travaillent à limiter la propagation. Selon lui, des investigations ont été faites pour trouver les gîtes de larves et les moustiques adultes chez lesquels le virus de la dengue a été retrouvé. "La lutte contre les vecteurs est essentielle. Il n'y a pas de médicaments contre le virus, ni de vaccin pour le moment. Il ne faut pas laisser stagner l'eau. Le moustique pond dans l'eau propre, les larves se développent et au bout d'une semaine à 15 jours, on a une autre famille de moustiques adultes. Le moustique peut pondre même sur le creux des feuilles d'un végétal (bananier), dans les coques de noix de coco, dans les boîtes de conserves. Ce n'est pas un moustique qui aime le soleil. Il aime l'ombre et la fraîcheur", a conseillé M. Diop.

Selon lui, le moustique pique le jour et la nuit. La femelle a besoin de piquer les hommes pour prendre du sang pour la maturité de ses œufs. "Ce qui est dramatique, la femelle est infectée toute sa vie (15-21 jours) et va transmettre le virus à sa descendance avant de mourir. Les larves qui sont dans l'eau sont déjà infectées", a-t-il informé. Durant le week-end dernier, a soutenu l'infectiologue, le service d'Hygiène a commencé à faire des pulvérisations. Le ministère de la Santé, avec l'appui d'autres ministères, des collectivités locales et du secteur privé, cherche d'autres moyens pour continuer la désinsectisation et la lutte contre les larves. Parallèlement, le volet information des populations est en train d'être développé par le service d'Education pour la santé. ■

FORMATION EN AGRONOMIE AU SAHEL L'IRD met en place un Master régional en agro-écologie

L'Institut de recherche pour le développement (IRD-France) a mis sur pied un Master en agro-écologie au Sénégal. L'objectif est d'offrir aux étudiants du Sahel une meilleure formation et d'appuyer également très tôt les chercheurs et les enseignants-chercheurs.

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Agence universitaire pour la Francophonie (AUF) ont clos, vendredi dernier, un atelier de maturation autour de la création d'un Master régional en agro-écologie. Avec le soutien de Montpellier Sup Agro et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), des experts en agronomie seront formés dans les universités partenaires. Le Master va se tenir dans les locaux de l'AUF les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 octobre 2017 à Dakar. Ce projet rassemblera l'ensemble des partenaires. Il s'agit des universités sénégalaises (UCAD, UGB, université de Thiès), des universités burkinabè et françaises.

Cet atelier cherche à trouver les voies à suivre pour les modalités de la mise en place de ce Master. Il va aussi valider un dossier de candidature pour le programme Européen Erasmus+ Capacity Building de février 2018.

La création de ce Master vise à se détourner de l'enseignement théorique jusqu'à présent pratiqué dans les universités africaines. "Ce projet est un vrai changement de paradigme. Il compte renforcer et innover les filières de formation en agronomie", a déclaré le professeur Mariama Dalanda Diallo de la section Production végétale et agronomie de l'UGB de Saint-Louis. Cette formation est ouverte à tous les étudiants licenciés du Sahel.

Mais il faudra, pour cela, remplir certains critères qui seront déterminés bientôt. "L'accès à ce programme ne sortira certainement pas du postulat actuel. Il faut avoir une Licence qui répondra aux normes requises. Mais l'avantage de ce perfectionnement, c'est de pouvoir trouver un travail dès la sortie", a-t-elle conclu.

D'après David Sebag du Service renforcement capacités Sud de l'IRD, "l'objectif de l'IRD, à travers ce Master, est de mettre en place une meilleure offre de formation qui répond aux demandes sociales". Les étudiants issus de ce programme pourront s'insérer facilement dans le marché du travail. Deux axes seront ainsi privilégiés. Le renforcement des filières agronomes déjà existantes et la création, au bout de trois ans, de nouvelles filières. L'IRD est engagé dans un programme d'appui aux cursus de formation initiale. Il s'agit notamment de participer à l'émergence de filières d'excellence avec un soutien aux diplômés de métiers, aux écoles doctorales et aux collègues doctoraux sur les métiers d'avenir. L'objectif, c'est aussi de renforcer la formation des futurs chercheurs et enseignants-chercheurs dès le second cycle. ■

CHEIKH DIOP (STAGIAIRE)

AVIS DE DÉCÈS

Feu Jean Emmanuel Bocande, frère du défunt et ses enfants,
René Pierre Bocande, frère du défunt et ses enfants
Suzanne Claire Bocande, sœur du défunt et ses enfants
Georges Sadio, frère du défunt et ses enfants
Jean Charles Sadio, frère du défunt et ses enfants
Antoine Sadio, frère du défunt
Marianne Sadio, fille du défunt et enfants
Christian Sadio, fils du défunt et enfants
Sandra Sadio, fille du défunt et enfant
Alexandre Sadio, fils du défunt et enfant
Sarah Sadio, fille du défunt



Les familles Sadio, Mané, Bocande, Valandy, Lopy, Soly, Ndiaye, Barry, les alliés et amis vous font part du décès survenu le 25 Octobre 2017 de

Prosper Edgar Barthelemy Sadio

Cérémonie religieuse en l'Eglise Saint Pierre des Baobabs à 15h, suivie de l'enterrement au Cimetière Saint Lazare où les condoléances seront reçues.

ALY NGOUILLE NDIAYE SUR LES MENACES TERRORISTES

“La question du terrorisme, nous y travaillons tous les jours”

Le régime du président Macky Sall travaille au quotidien pour faire face au terrorisme. L'assurance est du ministre de l'Intérieur. Regrettant des critiques contre le gouvernement, Aly Ngouille Ndiaye précise que l'Etat ne se mettra pas à polémiquer sur cette question.



Aly Ngouille Ndiaye



Forces de sécurité sénégalaises

CHEIKH THIAM

Venu présider le dîner-débat de l'Association sénégalaise des anciens élèves et auditeurs de l'ENA de France (ASENA) le vendredi dernier, le ministre de l'Intérieur en a profité pour se prononcer sur les sujets de l'actualité. De l'avis d'Aly Ngouille Ndiaye, force est de reconnaître que dans ce monde actuel, aucun Etat n'est à l'abri du terrorisme. “Il n'y a pas de pays où il n'existe pas ces menaces. Si c'est des questions de moyens, des nations ont beaucoup plus de moyens que le Sénégal et ont été

touchées par les terroristes. Donc, ce n'est pas une question de moyens. C'est un problème qui est là et nous avons jusqu'à présent pris toutes les dispositions pour l'éviter”, rassure-t-il. Selon la tutelle, beaucoup d'efforts ont été faits par la police pour arrêter des gens sans que la presse ne soit toujours informée. Le premier flic du pays s'est désolé d'un débat “pas si utile”, et à travers lequel il y a eu cette semaine des critiques à l'encontre du gouvernement.

Que personne ne s'attende à ce que l'Etat polémiquer sur des

actions de terrorisme ! déclare-t-il. “Si les autorités étatiques crient au premier coup, je me demande où seront les populations. C'est aussi simple que cela. La question du terrorisme, nous y travaillons tous les jours, car le gouvernement prend en charge les questions sécuritaires. Toutes les dispositions sont prises. On n'a pas besoin d'être guidé ou téléguidé sur cela. Jusqu'à présent, les Sénégalais dorment tranquillement. Et ils vont continuer à le faire”, a soutenu le ministre de l'Intérieur.

En ce qui concerne les déclara-

tions de l'ambassadeur des USA, le maire de Linguère a appelé à s'accorder sur des choses. Selon lui, le diplomate n'a pas fait un communiqué destiné à la presse, encore moins au gouvernement, mais il s'est adressé à ses concitoyens. “Quoi de plus normal ? S'il y a des problèmes avec les Sénégalais de l'extérieur, on s'adresse nous aussi à eux. Vous la presse, vous avez pris cela au rebond en l'amplifiant alors que le communiqué ne vous était pas destiné. Des menaces de terrorisme, il y en a même chez lui”, a pesté M. Ndiaye. ■

DÉTENU DEPUIS DEUX ANS POUR APOLOGIE AU TERRORISME

Les souffrances d'Alioune Badara Ndao

La pénitence se poursuit pour l'imam Alioune Badara Ndao. Tourmentée, inquiète et très peinée du quotidien de ce détenu, sa famille a saisi Amnesty international Sénégal pour le respect des droits du présumé terroriste. L'ONG qui a voulu lui rendre visite a été éconduite par les autorités judiciaires.

MOR AMAR

Octobre 2015-octobre 2017, voilà deux ans que l'imam Alioune Badara Ndao, accusé d'apologie au terrorisme, croupit derrière les barreaux, à Rebeuss. Amnesty International Sénégal s'inquiète de plus en plus de son sort. Qu'est devenu l'imam ? Dans quel état se trouve-t-il ? Ce sont quelques-unes des nombreuses interrogations qui taraudent l'esprit des droits de l'homme. Leur angoisse a été exacerbée depuis qu'ils ont été saisis par la famille du détenu. Celle-ci argue que “Alioune Badara Ndao est très préoccupé par son état de santé qui ne cesserait de se détériorer”. Et ce n'est pas tout. D'après le communiqué signé par le directeur exécutif d'Amnesty international Sénégal, M. Ndao, en plus de souffrir mentalement et physiquement, se voit aussi refuser par les autorités judiciaires une consultation par un médecin de son choix.



Imam Alioune Badara Ndao

Informée de cette situation pour le moins dégradante, l'organisation de défense des droits de l'Homme a voulu rendre visite au présumé terroriste pour mieux s'imprégner de la réalité. Grande fut sa surprise quand elle s'est vu, à son tour, refuser un permis de visite par le juge d'instruction

en charge du dossier, fait savoir les droits de l'homme dans leur communiqué. Motif : “les visites sont réservées uniquement à ses plus proches parents”. Pour Seydi Gassama et Cie, “ceci constitue une entrave à leur travail et une atteinte au droit du détenu de recevoir des visites de

ses proches et amis”.

Comme si le sort s'acharnait sur lui, Imam Ndao n'a pas non plus le droit, selon l'ONG, de discuter librement avec les autres détenus au moment des promenades journalières qui ne durent que 30 minutes, les rares instants qui lui permettent d'être en contact avec ses autres camarades en détention. Pour toutes ces raisons, Amnesty International Sénégal appelle les autorités “à respecter la présomption d'innocence de l'imam Alioune Badara Ndao et de toutes les personnes détenues pour des infractions liées au terrorisme, à lever toutes les restrictions au droit de recevoir des visites des personnes détenues pour des affaires liées au terrorisme, à autoriser sans délai l'imam à voir un médecin pour une prise en charge adéquate, de ses préoccupations liées à sa santé, à autoriser l'accès aux personnes détenues pour des affaires liées au terrorisme, aux organisations de protection des droits humains qui doivent accomplir leur mission sans entrave”.

L'imam Alioune Badara Ndao a été arrêté le 26 octobre 2015 à Kaolack. Depuis lors, il est maintenu en détention préventive pour diverses infractions relatives au terrorisme. Son dossier est toujours en instruction. De nouvelles charges y ayant été adjointes. ■

COUVERTURE MÉDICALE DU GRAND MAGAL

Un hôpital mobile en renfort

La région médicale de Diourbel a décidé de mettre à la disposition de ses agents un hôpital mobile pendant la célébration du grand Magal de Touba, prévu le 08 novembre 2017. Cette décision majeure a été prise hier, en marge d'un atelier de préparation sur la couverture de cet événement.

La région médicale de Diourbel ne compte pas lésiner sur les moyens pour assurer une bonne couverture médicale aux pèlerins du grand Magal de Touba, édition 2017. La tutelle régionale sanitaire a décidé de mettre à la disposition de ses travailleurs un hôpital mobile pour une meilleure prise en charge des malades et des accidentés, deux jours avant et trois jours après la commémoration du départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba. Cette structure ambulante qui sera installée à l'héliport de Touba a été acquise grâce à l'appui du gouvernement japonais, selon le médecin chef du district sanitaire de Touba, Mamadou Dieng.

D'après lui, cette nouvelle structure sanitaire va s'ajouter au dispositif de l'année précédente. “Le nombre de points de prestation arrêtés à 135 en 2016 passe à 150 cette année. L'hôpital mobile sera une structure de référence dans laquelle on pourra effectuer des opérations et d'autres soins de haute facture. Pour les urgences, des ambulances médicalisées sont déployées pour faciliter l'évacuation des accidentés de la circulation et ceux provenant des maisons », renseigne le docteur.

La région médicale de Diourbel compte aussi travailler avec d'autres agents sanitaires étrangers à sa compétence territoriale. “Nous avons enregistré d'autres partenaires venant des autres régions et des partenaires du secteur privé. Ils vont nous appuyer durant l'organisation de la couverture médicale de l'évènement”, renseigne Mamadou Dieng.

Le médecin chef du district sanitaire de la capitale du Mouridisme s'est aussi prononcé sur la situation des quatre postes de Touba érigés en districts sanitaires en 2017. Pour lui, ces structures seront fonctionnelles avant le grand Magal de Touba. “Actuellement, on attend l'affectation des médecins. Le ministère est en train d'acheminer le matériel pour relever les plateaux. Et donc, certainement avant l'évènement, nous allons relever tous les plateaux de ces centres de santé avec la venue des médecins qui seront affectés dans les prochains jours”, précise-t-il.

Pour lui, la région médicale de Diourbel a listé ses besoins pour assurer une bonne couverture médicale de la célébration du Magal. Et le représentant du ministre leur a garanti de la disponibilité des ambulances, du personnel, des médicaments et des équipements, avant l'évènement.

Les autorités sanitaires ont aussi précisé que pendant la période du Magal, les consultations médicales, la distribution des médicaments, les analyses et les radios sont gratuites dans les centres de santé de Touba et environs. ■

OUMAR BAYO BA (DIOURBEL)

22^e ÉDITION FESTIVAL CINÉMA D'AUTEUR RABAT

Le septième art suédois célébré

Vendredi soir s'est ouverte à Rabat, au Maroc, la 22^e session du Festival international du cinéma d'auteur de Rabat. Cette année, les organisateurs ont décidé de rendre hommage au septième art suédois, à travers l'un de ses cinéastes : Roy Anderson.

■ BIGUÉ BOB (ENVOYÉE SPÉCIALE À RABAT)

Un tapis rouge, des hommes en costard et nœud papillon, des femmes aux robes de cendrillon. Cela a constitué le décor de la cérémonie d'ouverture de la 22^e édition du Festival international du cinéma d'auteur de Rabat. Elle s'est ouverte vendredi soir au Théâtre national Hassan 2, dans la capitale marocaine, en présence du ministre de la Culture et de la Communication du Maroc et à l'initiative de l'Association du festival international de la culture et des arts. Cette année, c'est le cinéma suédois qui est célébré. C'est en reconnaissance à ses contributions et à sa

place au niveau européen et international, et par ses immenses cinéastes et ses éminents comédiens, en vue de s'ouvrir sur une expérience venant des pays scandinaves pour renforcer la coopération et l'échange artistique et culturelle, selon les organisateurs. C'est également en hommage à Roy Anderson, un brillant réalisateur.

"Les pyramides gymnastiques"

Par ailleurs, l'ouverture de cette 22^e édition du Festival international du cinéma d'auteur de Rabat était, pour ses organisateurs, une occasion pour magnifier le travail de grands noms du 7^e art mondial. Ainsi, sont distingués le réalisateur marocain et président du jury de cette 22^e session, Faouzi Bensaidi. Il est décrit



Roy Anderson

comme "un brillant réalisateur, un travailleur rigoureux", quelqu'un qui maîtrise son métier. Sa particularité, c'est "sa conviction que le théâtre et

le cinéma sont consubstantiels". Ce qui s'explique par le fait que ce cinéaste est issu du théâtre. C'est par cet art qu'il a commencé sa carrière.

Ainsi, on retrouve dans son théâtre des références du cinéma et, dans son cinéma, des dénominations du théâtre. Touché par cette reconnaissance, M. Bensaidi s'est senti jeune. "J'ai 19 ans aujourd'hui", dira-t-il. En fait, c'est l'âge de son cinéma qu'il s'approprie, considérant ainsi que sa vie a commencé à cet instant. Il a profité de ses moments sur la scène du théâtre Hassan 2 vendredi soir pour lancer un appel aux jeunes réalisateurs marocains. "Je veux dire quelque chose à la jeune génération, aujourd'hui. Je vous permets de m'oublier, mais je ne vous pardonne-

rai jamais de ne pas exister", leur a-t-il dit. C'était avant la projection de son dernier film "Volubilis" qui a marqué l'ouverture de la présente session du Festival international du cinéma d'auteur de Rabat. L'actrice égyptienne Rajaa Jedawi, une légende vivante du cinéma, a également été célébrée. Emue elle aussi, elle a pleuré sur scène.

En outre, cette cérémonie n'était pas qu'une série d'hommages. Elle a eu un cachet particulier grâce à une extraordinaire prestation du musicien compositeur belge Christian Leroy. Il est l'auteur de plusieurs musiques de film et est bien connu par les amoureux du 7^e art. Avec son piano, des images projetées sur l'écran, il a fait découvrir au public l'histoire du cinéma en musique. Il a plongé le public dans la magie du cinéma à ses débuts qui, après les premières pellicules muettes, est passé à des créations avec des fonds musicaux. Ainsi, il a repris les décibels de "Attelage d'un camion", "Kiriki, acrobate japonais", "Les pyramides gymnastiques", "Village de Mano", etc. ■

FILMS EN COMPÉTITION

"Daughter", un message universel

Les projections des films en compétition, dans le cadre du 22^e Festival international du cinéma d'auteur de Rabat ont débuté samedi soir à la Renaissance, dans la capitale marocaine. "Daughter", une création du cinéaste iranien Reza Mirkarimi, a été le premier film vu.



"Daughter"

Dans une ville pétrolière iranienne - Abadan - vit la famille Azizi. Le père n'a que des filles. L'une d'elles, Setareh, a fait des études jusqu'en Licence et prépare son Master. Au cours de son cursus, elle a rencontré des filles de son âge et, ensemble, elles forment un groupe. Après les études, elles se voyaient occasionnellement. Pour le départ de l'une d'entre elles au Canada, le groupe a décidé d'organiser un déjeuner d'aurevoir à Téhéran où elles vivaient presque toutes. Rendez-vous est alors pris.

Setareh promet à ses amies d'être là en sachant qu'elle avait peu de chance de convaincre son père. Comme elle s'y attendait, le papa ne donne pas son accord. Elle décide tout de même de s'y rendre. Aller en avion le matin et rentrer l'après-midi. Une anicroche indépendante de sa volonté l'oblige à rester à Téhéran. Son père décide alors de venir la prendre. Elle angoisse, elle qui souffre d'asthme. Il y a de quoi, tout de même. Son père est un homme dur, qui croit tout savoir. Il est, en effet,

comme tous ces hommes vivant en société patriarcale. Ils ont toujours raison, les enfants et les femmes n'ont jamais leur mot à dire. On ne se préoccupe pas de leurs sentiments. Ce que ne supporte plus Serateh. Dans la voiture, en chemin pour le retour, elle essaie de s'excuser, de dire à son père qu'elle regrettait son geste, mais la situation s'empire. Elle s'enfuit alors. Là s'ouvre une autre page de l'histoire. Pris de panique, le père retourne chez l'amie de sa fille, Pooneh, chez qui Setareh a dormi la veille. Elle ne s'y trouve pas. Au commissariat, l'on se rend compte que la dernière personne qu'elle a appelée est sa tante vivant dans la capitale iranienne. Alors que son père disait au commandant qu'il n'avait ni famille ni attache dans cette ville. Il s'était, en fait, disputé avec sa sœur, il y a 10 ans. Cette dernière avait alors fui Abadan, pour venir vivre avec l'homme qu'il aimait à l'époque, Mohsen. Chez cette tante, Setareh a retrouvé du réconfort. Elle, au moins, l'écoutait. Cependant, cette dernière avait à son tour ses

propres démons du passé. Un règlement de comptes avec son frère. Profitant d'un moment assez banal, le frère cuisinait, elle lui assénait ses vérités, ce qu'elle a gardé pendant une dizaine d'années au fond d'elle. Partant de son exemple, elle lui a fait comprendre que sa fille est comme elle et avait plus besoin qu'on l'écoute qu'autre chose. Un moment fort du film.

Ainsi est racontée l'histoire d'une famille au sein de laquelle le mâle croit toujours devoir décider et imposer sa vision au sexe faible.

Tout au long du déroulement de l'histoire, on sent que l'auteur dénonce cela sans vraiment le paraître. Dans différentes scènes au restaurant, Setareh et ses amies ont parlé de comment la société les traitent et ont dit avoir l'impression que "personne ne voulait être responsable d'elles". On leur choisissait leurs maris et elles vivaient toujours en famille jusqu'au jour de leur mariage, quels que soient les moyens qu'elles avaient. Aussi, "Daughter" met en avant les rapports souvent assez hantés entre frère et sœur.

Par ailleurs, ce qui est intéressant dans ce film, c'est le jeu d'acteur, la maîtrise de l'écriture du scénario. Rien n'est de trop. Le réalisateur a su raconter cette histoire avec beaucoup de pudeur et de mesure. Même les fois où ils dénonçaient comment sont traitées les femmes, il l'a fait avec des mots assez doux. Rien de violent ou d'accablant. Aussi, dans ce film, on va de surprise en surprise. Tout ne se dessine pas ou ne se devine dès les premières images. Mais chacun peut se retrouver dans l'histoire, quelle que soit sa nationalité. ■

B. BOB

AVANT-PREMIÈRE

"BurnOut" ou les tares de Casablanca

On prendrait ce film, par moments, pour une lutte des classes, puis une réconciliation des classes. Mais ce n'est rien de tout cela. "BurnOut", du Marocain Nour-Eddine Lakhmari, est l'histoire de bourgeois et de pauvres vivant à Casablanca, chacun avec ses tares. Il a été projeté samedi dernier au cinéma Renaissance de Rabat en avant-première.

Après "Casanegra" et "Zéro", le réalisateur marocain Nour-Eddine Lakhmari vient de sortir "BurnOut" qui, dit-il, clôture sa trilogie sur Casablanca. Le film est projeté samedi au cinéma Renaissance de Rabat en avant-première. Ce réalisateur de 53 ans s'intéresse à un choc des classes au sein de la capitale économique marocaine. Il oppose des habitants d'une banlieue de ce pays et ceux d'un quartier de riches. Des pauvres de différents niveaux à des riches de diverses catégories. Ayoub, petit cireur, est au centre de cette histoire. Il fait le tour des grands boulevards de Casablanca chaque jour à la recherche de clients. Son rêve est de pouvoir économiser assez d'argent, 7 500 dirhams précisément (491 mille 967 F CFA) pour acheter une prothèse pour sa mère handicapée. Elle a perdu une jambe à cause d'un clou. Depuis, quand elle en voit dans la rue, elle les ramasse et les met dans un coin de sa chambre.

Elle a perdu son mari qui tentait de regagner l'Espagne par la mer. Son fils, aussi jeune soit-il, s'occupe depuis lors d'elle et s'investit de la mission de lui acheter une jambe artificielle. Chaque matin, il va devant une pharmacie en admirer une. D'ailleurs, le film s'ouvre sur un gros plan d'une de ces scènes. Au fil des séquences, il rencontre un jour Jad. Un jeune homme riche qui, pourtant, n'est pas du tout heureux. Il en veut à son père qui a toujours voulu qu'il soit comme lui et non celui qu'il veut être. Ce dernier décédé, il décide de faire désormais les choses comme il les conçoit. Il décide de divorcer d'avec celle qu'il lui avait choisie, de se débarrasser de l'entreprise qu'il lui a laissée et surtout de se consacrer à sa passion, les voitures. Son hobby, conduire une voiture de course à une vitesse folle. Chaque soir, il a son itinéraire pour cela. Il devient ami avec Ayoub, lâche ses amis de la bourgeoisie, cire des chaussures dans la rue ou encore danse. Il n'hésite pas à aller en banlieue rendre visite à son ami. Il semble faire preuve d'humanité et de com-

passion en invitant Ayoub et sa famille au restaurant. Un palace plus que chic. L'on se demande alors si Jad connaît réellement le sens de la priorité. Au lieu d'inviter 4 personnes à manger dans un pareil endroit, ne ferait-il pas mieux de payer à la mère d'Ayoub sa jambe artificielle ? Une aberration, surtout qu'il a entendu, au cours d'une discussion, le petit dire à sa mère que son rêve est de lui payer une prothèse.

Un autre contresens ou égarement dans ce film, c'est ce médecin interne, Aïda, obligée de se prostituer. Au Maroc, les internes sont payés. Qu'est-ce qui l'y oblige, on ne le montre pas dans le film. Tout ce que l'on sait, c'est que si elle avait le choix, elle ne le ferait pas, puisqu'elle est assez réticente.

"Une élite hypocrite"

Nour-Eddine Lakhmari peint dans sa création une société marocaine avec une élite hypocrite. L'un des clients d'Aïda est un homme politique qui se bat tous les jours contre la légalisation de l'avortement. Pourtant, il n'hésitera pas à violer Aïda, et sa propre fille a recouru à un avortement clandestin dans un hôpital. A la fin du film, aucune perspective ne s'ouvre pour la jeune doctoresse. Le politicien, quant à lui, a été promu ministre de la Santé. Il ne faut pas croire que seuls les riches sont hypocrites. Les pauvres également ont leurs vices. Un vieux de la banlieue, pédophile, violait lui aussi des enfants. Ce sont des tares comme ça qui n'ont pas souvent des liens que le réalisateur propose ici. Ayoub, lui, n'aura jamais l'argent pour sa prothèse, qu'il volera finalement et Jad se réconciliera d'avec sa femme.

Ce dernier opus de Nour-Eddine Lakhmari est techniquement bien travaillé. Les images sont très belles. Même la banlieue ne paraît pas en être une, tellement qu'il a su sublimer les images. Les seuls hics que pourraient soulever les critiques résident dans l'écriture du scénario. ■

B. BOB

MOTS FLÉCHÉS • N°975 FORCE 2)

LE PLOMBIER L'INSTALLE	POURSUIVIT DU GIBIER	PETIT MOT DE CHOIX	DÉTENDU	NÉGOCIERAI	DÉGRADÉE
DE PIERRE	ANTILLAIS	SE TROUVE	LOCALISÉE DANS L'ACTE	COURS D'EAU DE FAIBLE DÉBIT	
LES BAISSER, C'EST RENONCER			ANCIENS PÉRUVIENS	MOUVEMENT DE L'ŒIL	
FÊTES			RÉVÉLATIONS DU COUPABLE	DÉPÔT EN BOUTEILLE	
À NOUS		PAROLE SINCÈRE		SE REBELLE	
FOURRURE		VARIÉTÉ DE GRÈLE			
			PAGE EN GRAS		ELLE S'OCCUPE DES ENFANTS
POUR TOI		DUR	TÉMOIGNE AU TRIBUNAL	ROUTE NATIONALE	
DO D'AVANT		REMARQUÉ		HAUT FONC- TIONNAIRE	
	FROISSE LA SUSCEP- TIBILITÉ			VILLE DU BEARN	
	SATISFAITE			À L'INTÉRIEUR DE	
VIEILLES PIÈCES			DISPARAÎTRE POUR TOUJOURS		
EXPERT			RELIGION		
		IMAGE PIEUSE			ARBRES À SIROP
		CELUI-CI			
COMPRIS DANS UN TOUT				FEMME À LA BAQUETTE MAGIQUE	
CASSÉ				GORGE	
			PAS LOURD		FAIRE DU TORT
			MÉTAL LÉGER ABRÉGÉ		
MOT DE REFUS	PAYS			PACTE DE L'ATLANTIQUE	
	ON PEUT LE MANGER À LA COQUE			DANS LES HAUTES- ALPES	
		HÉRITAGE			INSURGITÉ
		ACIDE DE CHROMOSOME			OVATION DU PUBLIC SPORTIF
OUTIL D'ÉTABLI			MAYONNAISE À BASE D'AIL		
COURS IRRÉGULIER			ATTRAPE		
			DÉCOMPOSER UN MOT		
FÊLÉ				COUPE AU PLUS PRÈS	

Humour

MANHATTAN

En plein centre de Manhattan, une Rolls se gare devant une banque. En descend un superbe blonde qui rentre dans l'établissement et demande un prêt de 2000 euros. Le chargé d'affaire lui demande une garantie ainsi que la durée du prêt. La blonde propose, comme garantie, la Rolls garée devant la banque et indique que le prêt sera remboursé à son retour de Paris dans quinze jours. Sur ces entrefaits, la blonde s'en va, tandis que le chargé d'affaire et son directeur s'escaffe : "Il faut vraiment être un blonde pour offrir une Rolls comme garantie d'un prêt de 2000 euros". La semaine passe, la blonde repasse à la banque et demande à rembourser le prêt pour récupérer sa Rolls. Le banquier s'exécute contre 2000 euros et ajoute 30 euros d'intérêts et de frais. Pris d'un certain remord le banquier demande : "Vous ne semblez pas avoir besoin de 2000 euros, alors pourquoi laisser une voiture de ce prix pour une somme dont vous n'avez apparemment pas besoin ?" et la blonde de répondre : "Parce que 30 euros est le meilleur prix que j'ai pu trouver pour garer en toute confiance ma Rolls pendant 15 jours en plein Manhattan !"

Envoyez vos blagues à enqueteblogues@yahoo.fr

SUDOKU N°819

6	1	4	7					9
				8		1		
	5		2		6			
			8			9	4	5
					2	7	1	
	9	2			3		7	
4		8						
		7		4				1

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N°974

A	A	O	O	D				
T	R	A	N	S	P	E	R	C
A	N	N	E	A	U	I	C	I
A	I	G	U	S	R	O	T	I
G	E	L	L	O	B	E	S	
U	N	E	R	E	S	E	I	N
E	N	R	O	U	L	E	F	I
G	E	O	B	R	I	D	E	C
	B	R	U	M	A	T	C	H
T	A	L	I	S	M	A	N	L
R	E	C	T	O	T	O	I	
G	O	H	E	L	V	E	T	E
M	U	E	S	L	I	E	N	A
P	A	S	S	E	L	S	T	U
T	U	B	E	S	A	V	E	C
Z	E	R	O	S	I	C	I	L
S	E	X	U	E	L	N	E	S

SUDOKU N°818

3	4	5	6	1	7	8	2	9
8	7	2	5	9	4	6	1	3
9	1	6	8	3	2	4	5	7
6	9	1	2	5	3	7	4	8
2	8	4	9	7	6	1	3	5
5	3	7	1	4	8	2	9	6
4	2	8	3	6	5	9	7	1
7	5	9	4	8	1	3	6	2
1	6	3	7	2	9	5	8	4

CITATIONS

Si les singes
savaient s'ennuyer,
ils pourraient devenir
des hommes.

VON GOETHE

Il m'arrive de me
demander si deux
erreurs qui se
combattent ne sont
pas plus fécondes
qu'une vérité qui
régnât sans conteste.

JEAN ROSTAND

Tout est-il permis au nom du “développement durable” de la Casamance ?

Nous suggérons, dans un passé récent, que nous n'avions qu'une Casamance et un Problème Casamançais. En réalité, dans le contexte qui sied, l'expression “Problème Casamançais” est un pléonisme, puisqu'en l'espèce il n'y aurait de problème que casamançais. C'est si vrai que, depuis le déclenchement en 1982 du conflit en Casamance, qui oppose l'Etat et ce qui va devenir le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), les termes “Casamance” et “Casamançais” ont littéralement disparu du lexique officiel ou institutionnel. Et ce, en guise de réponse inconsidérée au problème éminemment politique et institutionnel que ce conflit sous-tend.

Or, il ne saurait n'y avoir qu'un problème casamançais, mais des problèmes casamançais, en Casamance. Sachant, toutefois, qu'il n'existe pas, mais alors pas du tout, de Casamance de rechange. De sorte que sa disparition en tant que telle, même symbolique, serait préjudiciable pour tout le monde, indépendantistes et non-indépendantistes casamançais réunis.

Qu'à cela ne tienne, entre ceux qui veulent une indépendance de la Casamance qui sanctionne conséquemment son “aventure sénégalaise”, remettant en cause la “Question nationale” et dénonçant du même coup l'idée tyrannique selon laquelle il n'y aurait de développement en Casamance que pour autant que celle-ci soit et demeure sénégalaise, et ceux qui embrassent du regard la Casamance dans les

limites actuelles et exclusives du Sénégal, niant pour leur part l'idée que la Casamance puisse jamais se développer en disposant de son destin propre, entre ceux-ci et ceux-là, donc, le dialogue semble impossible.

Il existe pourtant une synthèse, sinon une troisième voie : Le développement durable de la Casamance, ou en Casamance, aussi bien socioéconomique et culturel que politique et institutionnel. C'est-à-dire, un développement respectueux et soucieux, non seulement des hommes, mais aussi de leurs institutions, de leur environnement et des écosystèmes dans lesquels ils baignent. En fait, un développement respectueux et soucieux de la Nature.

“Pour ou contre l'indépendance de la Casamance ?”, jadis. Et de nos jours, “Pour ou contre l'exploitation du zircon en Casamance ?”. Soit deux époques et deux interrogations, qui n'en constituent pas moins, respectivement, une ère, une seule, celle de la Casamance (avec notamment son histoire, sa culture et son territoire propres), et une question, fût-elle la seule qui vaille : Pour ou contre le développement durable de la Casamance, ou en Casamance ?

Lorsqu'on parle de développement durable, la notion même de “durabilité” est généralement occultée, en tout cas toujours galvaudée, en ce qu'elle apparaît comme une dimension intégrante du concept de développement. Or tout développement n'est pas durable.

Prenons l'exemple de la Casamance et ne considérons que

ce cas. Nous retiendrons alors que, pour exister comme telle et de manière durable, ou pérenne, la Casamance a besoin, en priorité : (i) de sanctuariser sa culture ou son patrimoine culturel ; (ii) de conserver et de protéger son patrimoine naturel ; (iii) de rendre pérennes sa Ressource humaine (sa population) et le capital humain qui en dépend (compétences et qualifications, capital social en termes notamment de réseaux et de relations) ; (iv) en veillant tout particulièrement à ce que les biens publics (essentiels) produits, ou à devoir produire, en tant que réponses aux besoins publics (essentiels), ne constituent aucunement un obstacle à la pérennité de la Casamance en tant que telle ; (v) et tout cela, dans le cadre d'une Casamance autonome, juridiquement, techniquement et financièrement, avec notamment à sa tête un gouvernement et un parlement régionaux élus et autonomes, au même titre que les autres régions naturelles du pays. Soit, pour paraphraser un propos du Premier ministre Michel Rocard repris opportunément par le philosophe Michel Onfray, la voie indiquée pour décoloniser les Régions naturelles du Sénégal, en bottant ainsi en touche le modèle étatique jacobin, ultra centralisateur et aliénant, dont nous avons hérité de la colonisation française. Et c'est possible. Mieux, c'est à réaliser.

C'est donc tout l'enjeu du “Projet d'exploitation du zircon en Casamance”, tant vanté par les uns et si décrié par les autres. Enjeu

quant à l'avenir existentiel du Sénégal d'une part, et de la Casamance d'autre part, si, cependant, l'on ne perd point de vue que la Nation est et reste une idée, voire une haute idée ; et la Région ou la Province, une réalité.

Aux dires de certains, et parmi eux des experts, l'espérance de vie dudit projet serait de trois ans, tout au plus, tandis que son impact sur les hommes, sur l'environnement et sur les écosystèmes serait quant à lui incommensurable, tant dans son ampleur (en termes de dégâts directs ou collatéraux) que du point de vue de sa longévité. Autrement dit, trois petites années pour “se soulager” en Casamance, mais des dizaines d'années voire des siècles pour éventuellement en payer le prix fort.

Mais, attention ! Le jury ayant attribué, le 8 octobre 2004, le Prix Nobel de la Paix à la ministre kenyane Wangari Maathai, n'avait-il pas rappelé à cette même occasion que “La Paix sur la Terre dépend de notre capacité à protéger notre environnement vivant” ? Souvenons-nous en tout cas que, pour parvenir à cette fin légitime, Wangari Maathai n'hésitait pas pour sa part à prôner la lutte armée.

Qu'une bonne partie de la population casamançaise et, avec elle, le MFDC et des acteurs de tous horizons, dont des étrangers, expriment leur opposition au “Projet d'exploitation du zircon en Casamance”, parce qu'ils doutent de son opportunité, cela ne saurait participer d'un malentendu, qu'il suffirait de lever au moyen d'une campagne dite de

sensibilisation.

Autrement dit, il ne suffit pas, pour en convaincre les tenants du “Non au Projet”, de “bien” communiquer sur la question, même si certains acteurs, reconvertis pour le coup en groupes de pression, s'y exercent avec ruse, en ayant cependant bien en vue l'objectif inavoué de provoquer une reprise des hostilités en Casamance, synonyme de relance des activités de la pègre casamançaise.

En effet, ces groupes de pression s'emploient – en communiquant “bien”, comme ils savent si bien le faire – à démontrer que la vérité du “Projet d'exploitation du zircon en Casamance” ne se trouve pas dans ledit projet, mais tout entière dans leur intelligence, la leur propre ; et qu'il suffit de les écouter, pour découvrir à cet effet la quintessence même de cette vérité et, à terme, convenir avec eux de la “justesse” dudit projet.

Nous avons pris assez de bouchon pour nous méfier assez de nous-même et pour ne plus nous voiler la face devant les manœuvres dévastatrices de l'establishment diabolico-politico-affairiste de la Casamance, autre appellation de la pègre casamançaise.

Or, il est de notoriété publique que la mafia casamançaise est née avec le “conflit casamançais” ; qu'elle a connu ses heures de gloire au plus fort de ce dernier ; et que, par conséquent, la situation de ni guerre ni paix, qui prévaut en Casamance, ne peut aucunement faire son affaire. Bien au contraire, elle en est bougrement malade.

Plaise aux populations éprouvées de la Casamance que cette dernière ne s'en remette jamais ! Dakar, le 29 octobre 2017. ■

JEAN-MARIE FRANÇOIS BIAGUI
Président du Parti Social-Fédéraliste (PSF)

AFFAIRE KHALIFA SALL

Objections à l'Assemblée Nationale

Officiellement saisi le 21 Septembre 2017 par l'Association des Juristes Africains (AJA) puis le 13 Octobre dernier par les députés du Parti de l'Unité et du Rassemblement (PUR) aux fins d'engager l'action légale offerte par le Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale pour exiger l'arrêt des poursuites donc la libération du Député-Maire de Dakar, l'honorable Khalifa Ababacar Sall, le président de l'Institution parlementaire a fait le mort.

Il a suffi que le procureur lui écrive pour réclamer la levée de l'immunité parlementaire de ce même élu de la Nation pour qu'en un quart de tour, il s'exécute immédiatement en faisant mettre sur pied la Commission ad hoc chargée d'étudier le dossier.

Chacun appréciera ce comportement reptile du Législatif qui foule au pied le sacro saint principe de la séparation des pouvoirs, en rampant devant l'Exécutif et un Judiciaire aux ordres du premier cité.

Ce faisant, cette Législature débutante aura adopté une posture pire que l'attitude générale de la précédente car elle n'aura pas encore voté une loi- ce qui représente le cœur de son “métier”- qu'elle aura levé une immunité parle-

mentaire. Record du monde ! A inscrire dans le Guinness des records de la malgouvernance. Quand on sait que l'immunité parlementaire est destinée à protéger, d'abord et avant tout, l'institution parlementaire dans sa globalité ! On aurait admis qu'avant de voter la première loi de cette législature, l'Assemblée Nationale exige la libération d'un de ses membres, otage du couple exécutif/judiciaire, qui est, illégalement, empêché d'exécuter son mandat national. Pas le contraire. On aurait compris que l'Assemblée priorise la mise en place d'une commission d'enquête chargée de se pencher sur le drame de l'hôpital de Pikine où une enfant a perdu la vie.

Rappelons les termes de l'article 35, in fine, du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale : “Les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ne peuvent faire partie des bureaux des commissions”. Donc aucun vice – président ni président de groupe parlementaire ni secrétaire élu ni questeur ne saurait occuper les fonctions de président, vice-président ou secrétaire/rapporteur de la Commission ad hoc chargée du travail préparatoire car bien

que “ad hoc”, bien que temporaire, elle ne reste qu'une commission. Que l'on ne vienne pas nous dire que cela s'est déjà fait car l'illégalité ne saurait créer encore moins fonder la jurisprudence. Au-delà du simple respect de la loi, cette précaution sert à prévenir toute manipulation des travaux de la Commission. Aux “députés debout”, nous conseillons la vigilance sur cette question et l'opposition par tous moyens lors de la ratification de la composition de la Commission en plénière.

En outre, les mêmes devraient exiger de la présidence de l'Assemblée des clarifications sur la saisine du Parlement. Cela s'est-il fait via un simple courrier du procureur transmis par le ministre de la Justice? C'est notre conviction. Dans ce cas, c'est insuffisant au regard du Droit Parlementaire et de la pratique adoptée dans les parlements sérieux. Si elle tient à se faire respecter, l'Assemblée a le devoir de rejeter la requête du Parquet et d'exiger la production de tout un dossier dont les pièces pourraient permettre d'apprécier de l'opportunité de se pencher ou non sur ladite demande. En attendant son devoir impératif serait d'exiger que la disposition d'ordre public

qui s'impose à tous y compris aux juges soit d'application immédiate à travers une mise en liberté, sans délai, de Khalifa, enfin reconnu comme bénéficiaire de l'immunité parlementaire. Maintenant si elle demeure dans une logique de soumission servile...

Enfin, les “députés debout” doivent récuser tel député PS désigné pour faire partie de la Commission ad hoc, cela pour suspicion légitime car son hostilité personnelle contre Khalifa Sall est de notoriété publique.

L'article 52, alinéa 2 dispose : “la Commission doit entendre le député intéressé...”. A cet effet, une convocation écrite avec décharge personnelle doit lui être adressée plusieurs jours avant la séance d'échange – qui n'est pas une “audition” puisque la Commission n'est ni un enquêteur ni un tribunal.

Bien sûr, cela suppose et impose que le Député-Maire de Dakar soit totalement libre. Sinon, comme il l'a déjà signalé, qu'il n'accepte pas de recevoir à Rebeuss cette commission encore moins de s'entretenir avec elle. Pour leur part, les commissaires devraient conserver assez de dignité pour refuser de se rendre au lieu de détention.

D'un autre côté, nul n'a pouvoir de procéder à une quelconque “extraction” pour forcer Khalifa à se rendre à l'Assemblée Nationale puis s'en retourner en prison. Répétons-le : la Commission ad hoc

n'est pas la barre du tribunal.

Donc condition sine qua non : exigence antérieure de mise en liberté pure et simple. Autrement dit des subterfuges du type “liberté provisoire” ou “sous contrôle judiciaire” seraient inacceptables car ce sont de situations de poursuite.

Dans ces éventualités, Khalifa Sall sort de prison mais doit refuser de s'entretenir avec la Commission. Advienne alors que pourra ! La posture est politique. Le Député-maire de Dakar doit se refuser de tomber dans la naïveté du respect de qui que ce soit si lui-même n'est pas respecté. Qu'il ne se laisse pas aussi endormir par la rumeur tendant à faire croire que le Pouvoir engage cette procédure pour pouvoir s'en sortir dignement à travers un refus de la Commission et donc de l'Assemblée. C'est faux !

Si le ministre de la Justice, tout compte fait aussi décevant que son prédécesseur, avoue l'objectif de la manœuvre : aller vers un procès, c'est que le but visé consiste à condamner Khalifa pour l'écarter de la route de l'élection présidentielle. Or ce monsieur n'a aucune compétence légale pour en décider ou non. Son décret d'attribution n'indique nulle part cette prérogative. Preuve supplémentaire que tout cela relève du politicien. ■

JEAN-PAUL DIAS

FOOT - ITALIE

Inter Milan, les dessous d'une renaissance inattendue

On imaginait une saison de transition pour l'Inter Milan, qui n'a pas fait mieux que 6e depuis 6 ans, au regard de l'adversité corsée en Serie A. Mais les Nerazzurri surprennent avec une 2e place et surtout 26 points sur 30. Foot Mercato vous livre les dessous de ce redressement spectaculaire.

Durant toute la journée de mercredi, l'Inter Milan a de nouveau goûté à l'ivresse des sommets. Ceux du classement de Serie A, dominés, le temps d'une journée (avant que la victoire de Naples le replace au deuxième rang), pour la première fois depuis janvier 2016. À l'époque, l'entraîneur se nommait Roberto Mancini, mais il n'avait pas réussi à maintenir le cap, se classant finalement 8e. Il quittera le club en août 2016, de manière abrupte, remplacé par Franck de Boer, lui-même limogé quelques semaines plus tard. C'était là l'un des problèmes majeurs de l'Inter Milan au cours des 5 dernières années : avec plus de 50 joueurs achetés et 7 entraîneurs différents (mais aussi 3 propriétaires), il était impossible de trouver de la continuité sur et en dehors du terrain.

C'est seulement depuis l'été dernier qu'une certaine forme de stabilité a été atteinte. Le groupe Suning, propriétaire du club depuis 2016, Pier Ausilio, directeur sportif, et Walter Sabatini, nommé coordinateur sportif en mai dernier, ont trouvé leur rythme, comme nous le raconte le spécialiste de la Serie A et fondateur du site calciomio.fr Valentin Pauluzzi. "Quand ils (les nouveaux propriétaires chinois, ndlr) sont arrivés il y a un an et demi, ils ont déboursé 45 M€ pour João Mario, ce qui est surpayé, et 30 M€ pour Gabigol, et ils ont vite compris que ce n'était pas forcément la bonne recette. Que ce soit le board chinois ou italien -



parce qu'au final à la direction sportive, ce sont des Italiens - ils se complètent bien. Suning est resté assez humble dans son approche et laisse faire des spécialistes comme Ausilio et Sabatini. Ils ont compris que la continuité pouvait payer."

De bonnes pioches sur le mercato et Icardi

Handicapé par le fair-play financier lors du dernier mercato estival, l'Inter n'a pas fait de folies. Contrairement à l'AC Milan et ses 200 M€ dépensés ou aux 150 M€ lâchés par la Juventus, l'Inter Milan devait surveiller ses dépenses. Résultat : 86,6 millions dépensés (6 joueurs achetés) pour 61,7 millions récu-

pérés (13 joueurs vendus dont 2 prêts payants). Avec de bonnes surprises à la clé, au premier rang desquelles on trouve Milan Skriniar, défenseur central de 22 ans qui épate l'Italie cette saison. "La grosse surprise, c'est Skriniar. C'est vraiment du solide", nous assure Pauluzzi. "Il était intéressant à la Sampdoria mais quand il a signé à l'Inter pour 15 M€ plus Caprari, tout le monde disait que ça faisait beaucoup pour un joueur avec une seule véritable saison dans les jambes. Eh bien non, c'est physique, technique, intelligent et ça forme un duo très complémentaire avec Miranda." Avec les latéraux titulaires D'Ambrosio et Nagatomo, dans une forme éblouissante, qui

leur permet de distancer les recrues Cancello et Dalbert et les prestations toujours aussi épatantes du gardien Handanovic, l'Inter peut déjà s'appuyer sur une défense de fer (7 buts encaissés, 2e meilleure défense, derrière la Roma, à égalité avec Naples).

Au milieu, c'est là que l'effectif est le plus fourni. "Ils sont trois à pouvoir jouer derrière Icardi. Brozovic et João Mario ont eu des pépines physiques. Borja Valero c'est la valeur sûre, celui qui connaît le mieux le championnat italien", explique Pauluzzi. Dans le 4-2-3-1 de Spalletti, les ailiers Perisic, conservé et prolongé malgré les approches très concrètes de Manchester United, et Candreva abattent un boulot considérable et savent parfaitement servir Icardi, le facteur X, auteur de 11 buts en 10 rencontres de Serie A. L'absence de participation à une Coupe d'Europe reste plutôt bienvenue au regard de la profondeur de banc un peu limitée. "L'effectif est un peu court. Il ne faut pas que les défenseurs centraux chopent un rhume ou que Icardi se blesse longuement", note Pauluzzi. Pour certains observateurs italiens, l'Inter "sur-performe" en ayant accumulé 26 points sur 30 possibles. Mais n'est-ce pas là tout le talent de Luciano Spalletti, qui a repris l'équipe en main cet été ? C'est ce que pense Valentin Pauluzzi.

Spalletti sublime le collectif

"La raison numéro 1 du retour de l'Inter en haut de l'affiche, elle est simple, c'est Luciano Spalletti, l'un des meilleurs entraîneurs au monde, je n'ai pas peur de l'affirmer. Partout où il est passé, il a obtenu d'excellents résultats. Il était grand temps qu'on lui donne sa chance dans un grand club italien. Ses deuxièmes places avec la Roma, ça valait des trophées remportés avec des équipes avec de plus gros budgets. C'est un entraîneur très complet, tactiquement c'est un monstre, il sait s'adapter, il n'est pas têtù, il sait prendre les caractéristiques de ses joueurs en consi-

dération pour monter son équipe, même s'il a une préférence pour le 4-2-3-1. C'est un excellent gestionnaire, au niveau du groupe et du vestiaire et c'est un excellent communicant, à la fois ironique, drôle, sérieux. Je pense que cela fait beaucoup de bien à ses joueurs. Il sait construire un environnement de travail positif."

Ce n'est pas faire injure aux joueurs de l'Inter que de dire que Spalletti sait les sublimer pour obtenir de bons résultats. Certes, le jeu n'est pas toujours agréable à regarder. Certaines victoires ou certains points ont souvent été arrachés au forceps, mais le style s'améliore, à l'image de la première heure du match remporté face à la Sampdoria mardi (victoire 3-2). Les Nerazzurri manquent encore sûrement d'un ou deux top-players qui pourraient améliorer la qualité de jeu. Mais ce ne sera pas forcément pour cette saison. "Dès cet hiver, il faudra voir les joueurs sur le marché, on peut déjà prévoir des renforts, au moins un défenseur central voire un remplaçant à Icardi même si Eder fait plutôt du bon boulot", explique Pauluzzi.

Et pour la suite alors ? L'Inter Milan est-il en train de bâtir une équipe sur le long-terme capable de dominer une Serie A redevenue extrêmement concurrentielle, entre une Juventus Turin qui se rêve indétronable, un Napoli mature et spectaculaire, une Lazio surprenante ou encore une Roma solide, en attendant un AC Milan au niveau de ses ambitions ? Oui... et non. "Le fair-play financier et les directives du parti communiste chinois peuvent être les deux freins de l'Inter pour l'été prochain", explique Pauluzzi lorsqu'on évoque un prochain mercato estival prestigieux. Cela n'empêche pas les dirigeants nerazzurri d'être présents sur de nombreux dossiers imposants, comme Pastore, Reus, Özil, mais aussi sur les espoirs du football mondial, à l'image du transfert de Karamoh, comme Partey ou Bissouma. Des perspectives enfin réjouissantes pour les tifosi. ■

(FOOTMERCATO.NET)

REVUE TOUT TERRAIN

BARÇA

Un point de chute pour Alcacer ?

A la ramasse depuis son arrivée à l'été 2016, Paco Alcacer (24 ans, 3 apparitions en Liga cette saison) devrait quitter le FC Barcelone lors du prochain mercato hivernal. L'attaquant pisté par Lille pourrait rester en Liga puisque le club promu, Levante, est intéressé par sa venue, annonce Superdeporte. Reste à savoir si l'ancien joueur de Valence est ouvert à un départ vers une formation qui joue le maintien.

MAN CITY

Guardiola attend Alexis Sanchez

En fin de contrat en juin prochain, Alexis Sanchez (28 ans, 7 matchs et 1 but en Premier League cette saison) quittera-t-il Arsenal lors du mercato hivernal à venir ? Pas si sûr. Et pour cause, Manchester City, fortement intéressé par l'attaquant chilien, ne compte pas déboursier les 33,7 millions d'euros réclamés par les Gunners. Du coup, l'actuel leader de Premier League va attendre la fin de la saison pour convaincre l'ex-joueur du FC Barcelone de venir. Logique, car les Citizens n'auront aucune indemnité à payer au club londonien. Une volonté de Pep Guardiola qui n'a pas apprécié la ges-

tion du dossier par Arsène Wenger, annonce le Daily Mirror. Rappelons-le, Manchester City avait proposé près de 60 millions à Arsenal l'été dernier. Une offre refusée par les Gunners, qui espèrent toujours convaincre Sanchez de rempiler.

LEICESTER

Puel déjà critiqué...

A peine nommé entraîneur de Leicester, Claude Puel doit déjà composer avec des critiques. Avant d'affronter Everton, hier, l'entraîneur français a dû répondre au consultant de Sky Sports, Matt Le Tissier, qui qualifiait d'"ennuyeux" son style de jeu. "La priorité n'est pas de produire du beau jeu, c'est de gagner, que l'on s'appelle Leicester, Southampton ou Arsenal. Pas seulement sur un mois mais sur plusieurs saisons", a répondu le coach des Foxes. Renvoyé de Southampton en juin dernier après avoir terminé 8e du championnat, Puel n'a visiblement pas marqué les esprits outre-Manche. Son objectif sera avant tout de relancer Leicester, 15e de Premier League avec 9 points.

BARÇA

Début de saison record !

Avec le départ de Neymar et la fronde menée contre le président Josep Maria Bartomeu, le FC Barcelone a vécu un été très agité. Et pourtant, le club catalan réalise un superbe début de saison. Avec sa victoire sur la pelouse de l'Athletic Bilbao (2-0) samedi, le Barça totalise 28 points

sur 30 possibles après dix journées de Liga. Les Blaugrana égalent ainsi le record du meilleur début de saison de leur histoire dans le championnat espagnol.

CHELSEA

Immobile dans le viseur

Ce n'est pas un secret, Antonio Conte souhaite renforcer son effectif à Chelsea, qu'il juge trop court pour bien figurer sur tous les tableaux. A en croire la presse britannique, l'entraîneur italien veut attirer un de ses compatriotes, l'attaquant de la Lazio Rome, Ciro Immobile (27 ans, 14 matchs et 17 buts toutes compétitions cette saison). Auteur d'un début de saison canon, le buteur transalpin est le joueur le plus prolifique d'Europe, d'où l'intérêt prononcé du coach des Blues. Malheureusement pour Conte, on imagine mal les Biancocelesti se séparer de leur gâchette en cours d'exercice.

NBA

Westbrook toujours plus haut avec OkC

Les Chicago Bulls étaient la seule équipe NBA qui manquait à son tableau de chasse. Mais, avec 12 points, 13 rebonds et 13 passes, Russell Westbrook a finalement claqué un triple-double contre la franchise de l'Illinois. Désormais il a infligé au moins un "triple" à toutes les équipes de NBA, hors Oklahoma City, son équipe depuis ses débuts en 2008. Westbrook est le premier joueur à réaliser ce tour de force. Au printemps der-

nier, il avait battu le vieux record du légendaire Oscar Robertson en réussissant 42 triples-double en une saison. Autre fait de gloire, Russell Westbrook était devenu le deuxième joueur de l'histoire, après Robertson, à conclure une saison régulière avec un "triple" en moyenne (31,6 points, 10,7 rebonds et 10,4 passes par match).

Cleveland corrigé

Cleveland a subi une lourde défaite à New Orleans (123-101), tandis que les Clippers ont perdu pour la première fois de la saison, face à Detroit (95-87). Enfin Houston s'est également incliné, contre Memphis (103-89).

FRANCE - 11E JOURNÉE

Paris-SG - Nice 3-0
Bordeaux - Monaco 0-2
Dijon - Nantes 1-0
Montpellier - Rennes 0-1
Caen - Troyes 1-0
Guingamp - Amiens 1-1
Strasbourg - Angers 2-2
Lyon - Metz 2-0
Toulouse - Saint-Étienne 0-0
Lille - Marseille 0-1

ANGLETERRE - 10E JOURNÉE

Manchester United - Tottenham 1-0
West Brom - Manchester City 2-3
Arsenal - Swansea 2-1
Watford - Stoke 0-1
Liverpool - Huddersfield 3-0
Crystal Palace - West Ham 2-2
Bournemouth - Chelsea 0-1
Brighton - Southampton 1-1

Leicester - Everton 2-0
Aujourd'hui
20h Burnley - Newcastle

ESPAGNE - 10E JOURNÉE

Alavés - Valence 1-2
Séville FC - Leganés 2-1
Athletic Bilbao - Villarreal 1-1
Athletic Bilbao - FC Barcelone 0-2
Getafe - Real Sociedad 2-1
Gérone - Real Madrid 2-1
Eibar - Levante 2-2
Malaga - Celta Vigo 2-1
Aujourd'hui
20h Espanyol - Betsi Séville
Las Palmas - La Corogne

ITALIE 11E JOURNÉE

AC Milan - Juventus 0-2
AS Rome - Bologne 1-0
Benevento - Lazio Rome 1-5
Crotone - Fiorentina 2-1
Udinese - Atalanta 2-1
Spal - Genoa 1-0
Sampdoria - Chievo Vérone 4-1
Naples - Sassuolo 3-1
Torino - Cagliari 2-1
Aujourd'hui
19h45 Hellas Vérone - Inter Milan

ALLEMAGNE - 10E JOURNÉE

Mayence - Eintracht Francfort 1-1
Hanovre - Dortmund 4-2
Hoffenheim - M'Gladbach 1-3
Schalke - Wolfsburg 1-1
Bayer Leverkusen - FC Cologne 2-1
Hertha Berlin - Hambourg 2-1
Bayern Munich - RB Leipzig 2-0
Werder Brême - Augsburg 0-3
Stuttgart - Fribourg 3-0

FOOT - LIONS D'EUROPE

Week-end mitigé pour les Sénégalais

Les Sénégalais se sont encore illustrés sur les stades d'Europe ce week-end. Si Keïta Baldé Diao et Moustapha Diallo ont fait le bonheur de leurs clubs, Moussa Wagué, lui, a enfoncé son équipe pour avoir inscrit un but contre son camp.

— LOUIS GEORGES DIATTA

Baldé Diao porte Monaco

Titularisé à la pointe de l'attaque, Keïta Baldé Diao a encore fait trembler les filets. Après avoir ouvert son compteur de buts la journée précédente lors de la victoire (2-0) de son équipe contre Caen, l'attaquant sénégalais a réédité le coup ce week-end. L'ancien joueur de la Lazio a ouvert le score (57e) avant que Thomas Lemar ne scelle définitivement le sort du match en inscrivant le but (65e) du 2-0 contre Bordeaux, samedi. Il confirme ainsi sa bonne intégration dans sa nouvelle formation qu'il a rejointe pour 30 millions d'euros. Diao s'était déjà illustré en servant une passe décisive à Lyon (3-2, 9e j.), puis en Ligue des champions face au Besiktas (défaite à domicile 1-2, mardi). Malgré sa



bonne prestation, le Sénégalais pense avant tout à l'équipe. "L'important, c'est d'aider l'équipe". Le joueur formé au FC Barcelone se dit à l'aise sur toutes les positions de l'attaque. "Ça ne me pose pas de problèmes de jouer en pointe ou sur les côtés". Mais Keïta Baldé Diao estime

"difficile" de jouer sans Radamel Falcao. "Il est très important pour nous", dit-il. D'ailleurs, l'international sénégalais a même déclaré sentir du "plaisir" à jouer avec le Colombien. "J'ai une bonne connexion avec Falcao comme avec tous mes coéquipiers."

Monaco (25 pts) enchaîne son deuxième succès après un passage difficile de 2 matchs sans victoire (un nul et une défaite). Le club de la Principauté reste deuxième du championnat, derrière le PSG (29 pts).

Moustapha Diallo sauve Guingamp

L'En Avant Guingamp a mal démarré le match contre Amiens de Moussa Konaté, ce samedi. Les visiteurs ont surpris les hommes d'Antoine Kombouaré en ouvrant le

score (22e) par El Hajjam. Mais les Guingampais ont pu égaliser avant la mi-temps grâce à Moustapha Diallo. Le Sénégalais a remis son équipe sur les rails en inscrivant son 4e but en championnat. Il permet ainsi aux "rouge et noir" de prendre le point du nul et d'éviter la défaite à la maison. Konaté est entré en seconde période (65e) à la place de Traoré.

Amiens est trop proche de la zone de relégation. Premier non relégable (17e, 10 pts), le promu est à égalité de points avec le premier relégable, Strasbourg (18e) qui a été tenu en échec par Angers (2-2). L'EA Guingamp pointe à la 11e place du classement (14 pts).

Moussa Wagué marque contre son camp

Eupen de Moussa Wagué faisait face à Anderlecht de Kara Mbodj pour la 13e journée de Jupiler Pro League, en Belgique. La soirée du samedi a été cauchemardesque pour le latéral droit des Lions. Il a marqué (33e) contre son camp (CSC). Cette mésaventure est intervenue pendant que son équipe était menée (1-0) sur un autre CSC de son compatriote Mbaye Leye (30e). Eupen a finalement perdu le match par 3 buts à 2. Le défenseur central sénégalais d'Anderlecht n'a pas pris part à la rencontre. Il n'a même pas figuré sur la feuille de match. ■

BRÈVES...

FOOT - DIJON

Djilobodji, "le patron de la défense"

Dijon peut se targuer d'avoir réalisé une bonne opération en faisant venir Papy Mison Djilobodji durant le dernier mercato d'été. Venu pour se relancer après une expérience peu concluante en Angleterre, le défenseur international sénégalais s'est immédiatement intégré dans ce club de Ligue 1 française. L'ancien sociétaire du FC Nantes, de Chelsea et de Sunderland a déjà convaincu de nombreux observateurs. "C'est le patron de la défense, explique Louis Quesnot, journaliste pour l'Yonne Républicaine. Papy a apporté de la communication." Depuis la 5e journée où il est entré dans le onze, le joueur de 29 ans n'en sort plus, rappelle-t-on.

AS MONACO - ADAMA DIAKHABY

"Je saurai faire mon choix sans regret"

(Pressafrik.com) Fils de l'ancien footballeur sénégalais de la Jeanne d'Arc Ibrahima Diakhaby, le jeune attaquant monégasque de 21 ans ne se considère pas pour autant comme un futur international sénégalais. Adama Diakhaby, qui porte actuellement les couleurs de l'équipe de France espoir, n'a pas encore fait son choix. Entre la Tanière et Clairefontaine, Diakhaby, auteur d'un bon début de saison avec Monaco, préfère garder son choix au frais quelque part dans son crane. "On m'a déjà demandé à plusieurs reprises mon avis. Pour le moment, je ne fais part de ma réponse à personne. De plus, je pense que ce n'est pas le moment de choisir. Quand je ferai mon choix, le premier à le savoir, ce sera le sélectionneur (du Sénégal). Pour le moment, je préfère avancer avec mon club. Ce n'est que le début, je dois me concentrer avant de faire mon choix", a-t-il dit dans un entretien avec L'Observateur. Quid du passé de son père comme joueur de la Ja? Diakhaby n'en a que faire. "Je ne regarde pas forcément ce que mon père a fait avec le Sénégal. Je ne vais ni me comparer à lui ni regarder en arrière; A moi de réfléchir tout seul comme un grand. Je saurai faire mon choix sans regret", dit-il avant de faire savoir à nos confrères qu'une possibilité de disputer une Coupe du monde avec le Sénégal ne le fait pas rêver.

DAKAR

Marche pour la libération de Lamine Diack

La Convention des Dakarois va marcher ce mercredi 1er novembre 2017 à 10h (Place de l'Obélisque) pour la libération de Lamine Diack, ancien président de la Fédération internationale des associations d'athlétisme (IAAF). Pour réussir une grande mobilisation, l'association invite ses membres, les amis du Jaraaf de Dakar, les supporters Allez-Casa, le 12e Gaïndé et les sportifs sénégalais à participer massivement à l'événement pour que cette injustice criarde soit dénoncée et combattue rigoureusement. Lamine Diack, mis en cause dans une affaire de corruption passive et blanchiment aggravé par la justice française, est retenu depuis novembre 2015.

FOOT - TOURNOI DU PARLEMENT

Mbour PC succède à NGB

Mbour Petite Côte a remporté le tournoi du Parlement du Sénégal, ce dimanche au stade Alassane Djigo de Pikine.

Les Pélicans ont battu Génération Foot aux tirs au but.

Le score était d'un but partout après 90 minutes.

— CHEIKH DIOP (STAGIAIRE)

Mbour Petite Côte (MPC) est désormais entré dans le palmarès du tournoi de l'Assemblée nationale du Sénégal. Les Mbourois ont remporté la finale face à Génération Foot. Le détenteur de la Coupe du Sénégal succède ainsi au club de Niary Tally - Grand Dakar - Biscuiterie (NGB).

Les joueurs de Génération Foot ont pris le match par le bon bout. Dès les premières minutes de jeu, ils ont mis le pied sur le ballon et se sont installés dans le camp adverse. Un pressing très haut pour la récupération du ballon est effectué sur les joueurs du Mbour PC, qui n'arrivent pas à sortir proprement le ballon. Cette stratégie a d'ailleurs vite payé. Le champion du championnat de Ligue 1 a ouvert le score dès la 12e minute. Sur un centre en retrait, Bakary Mané a fusillé le gardien mbourois (1-0). Du côté des Pélicans, on a tenté par tous les moyens de revenir au score. Les attaquants mbourois ont à deux reprises manqué l'égalisation de peu. D'abord sur une mauvaise relance du gardien (25e), ensuite sur un centre bien repris par Benoît Toupiane (45e), mais la balle est passée à côté des buts de Mohamed Niaré. 1-0, c'est le score à la pause. Dès l'entame de la seconde période, les joueurs de Mbour ont investi les buts adverses et les assauts sont répétés (66e, 79e,

81e). Ils finirent par égaliser à la 90e sur une action mal négociée par les Académiciens. Abdoulaye Dièye, entré en jeu, profite de l'occasion pour remettre les pendules à l'heure (1-1). Le score ne bougera pas et les deux équipes ont dû recourir à la séance des tirs au but pour se départager. Dans cet exercice, c'est MPC qui s'est montré le plus adroit et il s'est imposé par 6 tirs à 5. Il repart avec un cachet de 2,5 millions F Cfa.

Keur Madior surclasse le Stade de Mbour

En match de classement, l'équipe de Keur Madior a surclassé le Stade de Mbour (club de l'élite). Habillés en jaune et bleu, les protégés de Badara Ndiaye ont très tôt ouvert le score (8e)

... RÉACTIONS ...

MAMADOU DIENG, COACH MPC

"On est sur la bonne voie"

"On est vraiment satisfait. Car avec seulement 10 jours de préparation, avoir ce contenu-là, c'est vraiment satisfaisant. Sur le plan physique, on a vu que sur la deuxième période, G.F. n'a pas vraiment existé. Sur ce plan, je pense que nous avons fait ce qu'il fallait. Sur le plan athlétique aussi, le travail commence à porter ses fruits et



par l'intermédiaire de Pape Adama Diop. Le match est à sens unique, les joueurs champions de National 1 déroulent. À la 20e, Khalifa Guèye double le score. Les Stadistes ne reviendront pas et c'est sur ce score (2-0) que l'arbitre de la rencontre, El Hadj Amadou Sy, siffle la pause et envoie les deux équipes aux vestiaires. En deuxième période, les joueurs de Youssouph Dabo ont multiplié les assauts dans le camp adverse, pour marquer, mais en vain. A la 52e minute de jeu, Baba Sow, d'un corner

bien exécuté, reprend la balle du genou et corse l'addition (3-0). Avec ses changements, Stade parviendra à sauver l'honneur sur penalty obtenu par Alioune Faye, entré en jeu quelques minutes plus tôt. Le milieu excentré s'est joué de toute la défense adverse et est faussé à l'intérieur de la surface de réparation à la 92e minute. La sentence est exécutée par Bassirou Bodian d'un contre-pied parfait (3-1). Le score n'évoluera pas et Keur Madior gagne la troisième place et empoche un chèque d'un million de francs. ■

les nouveaux joueurs s'intègrent petit à petit. Avec la possession et les occasions de buts, on sait qu'on est sur la bonne voie, même s'il reste beaucoup à faire. Nous allons essayer de nous améliorer pour le début de la saison et surtout pour l'Afrique."

OLIVIER PERRIN, COACH DE G.F.

"Tactiquement, on n'a pas bien joué"

"On n'a pas fait un match exceptionnel car on a perdu un

match qu'un devait gagner avec deux buts d'écart. Mais on n'a pas su marquer le deuxième but. Quand vous laissez un adversaire trop près de vous, vous pouvez vous faire égaliser sur une action de but, c'est ce qui est arrivé aujourd'hui (dimanche). Le match devrait être plié dès la mi-temps avec au moins deux buts. On s'est créé beaucoup d'occasions mais on a fait trop de mauvais choix. Toutefois, c'est une bonne leçon pour nos jeunes joueurs qui devront être plus tueurs devant."